

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

FINANCES ET MARCHES PUBLICS :

Délibération N° 28112024/D01 :

Finances et Marchés Publics : Orientations budgétaires 2025

Délibération N° 28112024/D10 :

Orientations budgétaires 2025

Délibération N° 28112024/D11 :

Cotisations 2025 - Compétence AODE Electricité

Délibération N° 28112024/D12 :

Cotisations 2025 - Compétence AODE Gaz

Délibération N° 28112024/D13 :

Cotisations 2025 - Compétence Télécom Numérique

Délibération N° 28112024/D14 :

Cotisations 2025 - Compétence Eclairage Public (option B Maintenance)

Délibération N° 28112024/D15 :

Cotisations 2025 - Compétence IRVE

Délibération N° 28112024/D17 :

Actualisation de l'enveloppe financière des appels à projets MDE et du solaire en Flandre pour l'année 2024

Délibération N° 28112024/D18 :

Contrôle des factures dans le cadre du groupement de commande relatif à l'achat groupé d'énergie

ADMINISTRATION GENERALE :

Délibération N° 28112024/D02 :

Désignation d'un représentant du TE Flandre au sein de la société Bio GNV de Wormhout

Délibération N° 28112024/D03 :

Composition du Bureau suite au départ de Mme Jessica TOULY, déléguée de la commune de Bergues

COMPETENCE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION (AOD) ELECTRICITE :

Délibération N° 28112024/D04 :

Avenant au contrat de concession de distribution publique d'électricité signé le 21 novembre 2018 avec ENEDIS et EDF

Délibération N° 28112024/D05 :

Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025 (Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés)

Délibération N° 28112024/D06 :

Convention avec ENEDIS pour les travaux d'Article 8 - contribution du concessionnaire au financement des travaux de dissimulation 2025/2026

Délibération N° 28112024/D07 :

Convention Transition énergétique avec ENEDIS

COMPETENCE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION (AOD) GAZ :

Délibération N° 28112024/D08 :

Convention avec GRDF autour de la sobriété énergétique dans les écoles

FINANCES PUBLIQUES :

Délibération N° 28112024/D09 :

Décision modificative n° 3

Délibération N° 28112024/D016 :

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025

COMPETENCE IRVE :

Délibération N° 28112024/D019 :

Actualisation du programme prévisionnel de travaux pour les stations de recharge pour vélos et trottinettes électriques

Délibération N° 28112024/D020 :

Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025

Délibération N° 28112024/D021 :

Convention avec la CCFL pour le déploiement de bornes en maitrise d'ouvrage déléguée

Délibération N° 28112024/D022 :

Convention d'Entente avec la CCHF pour le déploiement de bornes sur l'aire de covoiturage de Holque

COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC :

Délibération N° 28112024/D023 :

Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025

Délibération N° 28112024/D024 :

Conventions tripartites avec la CCFL - Fonds de concours pour des travaux d'éclairage public à Merville et Haverskerque

Délibération N° 28112024/D025 :

Ancrages en façade pour l'éclairage public

ECLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORTS :

Délibération N° 28112024/D026 :

Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025

TRANSITION ENERGETIQUE ET MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE :

Délibération N° 28112024/D027 :

Projet en Autoconsommation Collective de Coeur de Flandre Agglomération à Hazebrouck

Délibération N° 28112024/D028 :

Programmes ACTEE 2 SEQUOIA 1 AF7(solde), ACTEE 2 PEUPLIER AF5(solde) et ACTEE 2 SEQUOIA 3 AF5(solde) - Aide spécifique pour les frais de Maitrise d'œuvre

Délibération N° 28112024/D029 :

Avis sur la consultation publique relative à l'implantation d'un EPR à Gravelines

COMPETENCE TELECOM / NUMERIQUE :

Délibération N° 28112024/D030 :

Déploiement du réseau bas débit Lora pour le pilotage des objets connectés

Délibération N° 28112024/D031 :

Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D01 - Administration Générale :

Adhésion de communes à des nouvelles compétences

au 1^{er} janvier 2025

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegthem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBEQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM

M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM
M. Daniel DESCHODT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	Délégue titulaire	WINNEZEELE
Mme Myriam DECLERCK	Délégue titulaire	WINNEZEELE
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Céline GROYSILLIER	Délégue suppléant	WORMHOUT
M. Philippe PERRIN	Délégué titulaire	WULVERDINGHE
M. Jean-Paul FOURNIER	Délégué titulaire	ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D01 - Administration Générale : Adhésion de communes à des nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2025

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL, Président :

Conformément aux statuts du Territoire d'énergie Flandre, les communes pouvaient transférer des compétences optionnelles, avec effet au 1^{er} janvier 2025.

Le Territoire d'énergie Flandre est amené à délibérer de manière concordante pour l'adhésion de ces communes aux compétences optionnelles suivantes :

Commune	Compétence transférée au 1 ^{er} janvier 2025	Date de la délibération communale
BOESCHEPE	Réseau de chaleur	19/09/2024

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
09:16:30 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
09:47:31 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D01
Objet :	Administration Générale : Adhésion de communes à des nouvelles compétences au 1er janvier 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	920 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D01 _ AG _ Adh__sion nouvelles comp__tences _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	307.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 décembre 2024 à 14h52min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 décembre 2024 à 14h52min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 décembre 2024 à 14h52min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 décembre 2024 à 14h52min55s	Reçu par le MI le 2024-12-12

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D02 - Administration Générale : Désignation d'un représentant du TE Flandre au sein de la société Bio GNV de Wormhout

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegheem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECELE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM

M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D02 - Administration Générale : Désignation d'un représentant du TE Flandre au sein de la société Bio GNV de Wormhout

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL, Président :

Par délibération en date du 9 septembre 2024, le TE Flandre a validé sa participation dans la société de projet 'BioGNV de WORMHOUT'.

Dans ce cadre, il est proposé de désigner Monsieur Jean-Luc CLEENEWERCK, Premier Vice-Président du TE Flandre comme représentant du TE Flandre au sein des organes délibérants de la société.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
09:15:28 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
09:46:21 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D02
Objet :	Administration Générale : Désignation d'un représentant du TE Flandre au sein de la société Bio GNV de Wormhout
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de représentants
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	937 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D02 _ AG _ D__signation repr__sentant St__ Bio GNV Wormhout _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	304.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 décembre 2024 à 16h32min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 décembre 2024 à 16h33min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 décembre 2024 à 16h33min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 décembre 2024 à 16h34min06s	Reçu par le MI le 2024-12-12

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D03 - Administration Générale :

Composition du Bureau suite au départ de Mme Jessica TOULY, déléguee de la commune de Bergues

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegheem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECELE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM

M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D03 - Administration Générale : Composition du Bureau suite au départ de Mme Jessica TOULY, déléguée de la commune de Bergues

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL, Président :

Considérant que Mme Jessica Touly déléguée de la Commune de Bergues a quitté son mandat de déléguée de la Commune de Bergues au sein du Territoire d'énergie Flandre, Mme Jessica Touly a perdu sa qualité de membre du bureau syndical,

Il est proposé au Comité syndical de ne pas pourvoir au remplacement de ce poste, devenu vacant, au sein du Bureau syndical.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
09:14:13 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
09:13:20 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
09:44:56 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D03
Objet :	Administration Générale : Composition du Bureau suite au départ de Mme Jessica TOULY, déléguée de la commune de Bergues
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assemblées
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	945 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D03 _ AG _ Composition Bureau _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	337.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 décembre 2024 à 16h35min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 décembre 2024 à 16h37min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 décembre 2024 à 16h37min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 décembre 2024 à 16h52min13s	Reçu par le MI le 2024-12-12



COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D04 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Avenant au contrat de concession de distribution publique d'électricité signé le 21 novembre 2018 avec ENEDIS et EDF

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECCQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM

Mme Murielle FERYN	Délégue titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Délégue titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Délégue titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Délégue titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Délégue titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Délégue titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Délégue titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Délégue titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Délégue titulaire	STRAZEELE

M. Christian THIBAUT
M. Jules MONSTERLEET
M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

VIEUX BERQUIN
VOLCKERINCKHOVE
WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAELE, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D04 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Avenant au contrat de concession de distribution publique d'électricité signé le 21 novembre 2018 avec ENEDIS et EDF

Exposé et proposition – Rapport de M Edmond TURPIN, Vice-Président :

Le TE Flandre a conclu le 21 novembre 2018, pour une durée de 30 ans, un contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente sur l'ensemble de son territoire avec ENEDIS et EDF, sur la base du modèle de contrat de concession annexé à l'accord cadre national signé le 21 décembre 2017 par la FNCCR, France urbaine, Enedis et EDF.

Par avenant (dont la signature est prévue le 20 novembre 2024), les parties audit accord-cadre ont modifié le B) de l'article 49 du cahier des charges de ce modèle de contrat de concession, de façon à mieux tenir compte des principes en vigueur, tout en respectant l'équilibre global du contrat selon les règles générales applicables aux concessions, le modèle concessif péréqué de la distribution publique d'électricité et le principe selon lequel cette indemnité ne peut pas constituer une libéralité de la part de l'autorité concédante.

Il est proposé au l'Assemblée d'autoriser le Président à signer l'Avenant n° 2 avec ENEDIS et EDF selon le modèle en annexe à la présente délibération

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:37:01 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
09:11:56 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
09:43:16 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

**AVENANT N°2 AU CONTRAT DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC
DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION
D'ELECTRICITE ET DE LA FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE
AUX TARIFS REGLEMENTES DE VENTE**

Modification de l'article 49 du cahier des charges de concession

Entre les soussignés :

- **Le Territoire d'Énergie Flandre (ex-SIECF)**, autorité concédante du service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés sur son territoire, représenté par M. le Président **Michel DECOOL**, dûment habilité à cet effet par délibération du comité syndical du 28 novembre 2024, domicilié : en mairie d'Hazebrouck (59190),

désigné ci-après « **l'autorité concédante** », **d'une part,**

et, d'autre part,

- **Enedis**, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital social de 270 037 000 euros, dont le siège social est sis 4, place de la Pyramide 92800 Puteaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 444 608 442, représentée par Monsieur **Jean-Lorain GENTY**, Directeur Régional Enedis Hauts-de-France Nord Pas-de-Calais, agissant en vertu des délégations de pouvoirs qui lui ont été consenties le 1^{er} Août 2023 par le Directoire d'Enedis, faisant éllection de domicile au 273, boulevard de Tournai 59650 Villeneuve d'Ascq,

désignée ci-après « **le concessionnaire** », pour la mission de développement et d'exploitation du réseau public de distribution d'électricité, **ou « le gestionnaire du réseau de distribution »**,

et

- **Electricité de France (EDF)**, société anonyme au capital de 2 084 365 041 euros ayant son siège social 22-30 avenue de Wagram - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 081 317, représentée par **M Mathias POVSE**, Directeur Commerce région Nord-Ouest, agissant en vertu des délégations de pouvoirs qui lui ont été consenties le 1^{er} Août 2022 par Mme Nelly RECROSIO Directrice du Marché d'Affaires, faisant éllection de domicile 137 Rue du Luxembourg, TSA 55 009, 59049, LILLE Cedex,

désignée ci-après « **le concessionnaire** », pour la mission de fourniture d'énergie électrique aux clients bénéficiant des tarifs réglementés de vente, ou « **le fournisseur aux tarifs réglementés de vente** »,

Ci-après désigné(e)s ensemble par « les Parties ».

EXPOSE

Les parties ont conclu le 21 novembre 2018, pour une durée de 30 ans, un contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente sur l'ensemble de son territoire (ci-après désigné « le Contrat de concession »), sur la base du modèle de contrat de concession annexé à l'accord-cadre national signé le 21 décembre 2017 par la FNCCR, France urbaine, Enedis et EDF.

Par avenant du JJ MMM 2024, les parties audit accord-cadre ont modifié le B) de l'article 49 du cahier des charges de ce modèle de contrat de concession, de façon à mieux tenir compte des principes en vigueur, tout en respectant l'équilibre global du contrat selon les règles générales applicables aux concessions, le modèle concessif péréqué de la distribution publique d'électricité et le principe selon lequel cette indemnité ne peut pas constituer une libéralité de la part de l'autorité concédante.

Après avoir pris connaissance des modifications ainsi opérées, les Parties ont convenu de l'intérêt de les appliquer au cahier des charges du Contrat de concession.

Cela étant exposé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1^{er} – OBJET

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article 49 du cahier des charges du Contrat de concession.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DE L'ARTICLE 49 DU CAHIER DES CHARGES DE CONCESSION

Le B) de l'article 49 du cahier des charges du Contrat de concession est désormais rédigé comme suit :

« B) L'autorité concédante a la faculté de ne pas renouveler la concession si le maintien du service ne présente plus d'intérêt parce qu'elle juge préférable d'organiser un service nouveau, soit par suite de circonstances économiques ou techniques de caractère permanent, soit pour tenir compte des progrès de la science. L'autorité concédante doit notifier son intention de faire valoir cette faculté de ne pas renouveler la concession trois ans au moins avant son expiration.

L'autorité concédante pourra également, pour le même motif, mettre fin à la concession avant sa date d'expiration, dès lors que dix ans au moins se seront écoulés depuis le début de la concession et sous réserve d'un préavis de quatre ans adressé au concessionnaire.

Dans l'un ou l'autre cas mentionné au présent B) :

1^o Le concessionnaire est tenu de remettre à l'autorité concédante les biens de retour de la concession définis à l'article 2 du présent cahier des charges en état normal de service. L'autorité concédante est subrogée vis-à-vis des tiers aux droits et obligations du concessionnaire ;

2^o Dans le semestre suivant la notification ou le préavis visés ci-dessus, le concessionnaire adresse à l'autorité concédante toute information utile à cette dernière et visant à l'éclairer sur les conséquences d'un non-renouvellement ou d'une fin anticipée, et notamment :

- une estimation sincère et la plus précise possible par le concessionnaire de son indemnité, correspondant à l'ensemble des postes visés au point 3^o ci-dessous et assortie de tous justificatifs ;
- la liste des contrats conclus par le concessionnaire dédiés exclusivement à l'exécution de la concession et susceptibles d'être résiliés en raison du non-renouvellement ou de la fin anticipée de la concession, étant précisé que le concessionnaire justifie la conclusion des contrats concernés.

A l'initiative de l'autorité concédante, des réunions peuvent être organisées afin que le concessionnaire apporte des compléments d'information.

A l'issue de ce premier semestre et sur la base de ces informations, l'autorité concédante notifie au concessionnaire sa décision dans un délai de six mois. Le concessionnaire actualise son estimation initiale six mois avant l'échéance de la concession.

En cas, notamment, d'écart significatif avec l'estimation initiale, l'autorité concédante se réserve le droit de renoncer à sa décision.

3° Le concessionnaire a droit à une indemnité calculée comme suit :

- En cas de non-renouvellement de la concession, cette indemnité est égale cumulativement :
 - Au titre de la restitution des biens de retour : au montant non amorti de sa participation au financement des ouvrages de la concession ;
 - Au titre de la rupture anticipée des contrats conclus par le concessionnaire en vue de l'exécution de la concession tels que visés au 2° ci-dessus : au remboursement des frais de rupture anticipée, dûment justifiés par le concessionnaire, sauf en cas de substitution de l'autorité concédante dans la poursuite de l'exécution de ces contrats.

Les éventuels autres coûts directement liés au non renouvellement de la concession sont intégrés à l'indemnité du concessionnaire dès lors qu'ils sont dûment justifiés au plus tard à la date de la fixation finale de l'indemnité et n'ont pas été couverts ou n'ont pas vocation à être couverts par le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité.

- En cas de fin de la concession avant sa date d'expiration, cette indemnité est égale cumulativement :
 - Au titre de la restitution des biens de retour : au montant non amorti de sa participation au financement des ouvrages de la concession ;
 - Au titre de la perte de rémunération découlant de la restitution des biens de retour : au produit des deux termes suivants :
 - La somme actualisée des valeurs nettes comptables de ces biens à chaque fin d'année jusqu'à l'échéance normale du contrat ;

Le taux d'actualisation retenu, en référence au TURPE, est constitué du taux de rémunération des capitaux propres régulés et de la marge sur actifs.
 - La marge sur actifs prévue par la délibération tarifaire de la Commission de régulation de l'énergie, applicable à la date de résiliation du contrat de concession ;
 - Au titre de la rupture anticipée des contrats conclus par le concessionnaire en vue de l'exécution de la concession tels que visés au 2° ci-dessus : au remboursement des frais de rupture anticipée, dûment justifiés par le concessionnaire, sauf en cas de substitution de l'autorité concédante dans la poursuite de l'exécution de ces contrats.

Les éventuels autres coûts directement liés à la fin anticipée de la concession sont intégrés à l'indemnité du concessionnaire dès lors qu'ils sont justifiés au plus tard à la date de la fixation finale de l'indemnité et n'ont pas été couverts ou n'ont pas vocation à être couverts par le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité.

L'indemnité est versée conformément au point C ci-dessous, après notification par le concessionnaire du montant de l'indemnité réclamée accompagné des justificatifs afférents.

4° Dans le délai mentionné à l'alinéa ci-dessus, le concessionnaire restitue à l'autorité concédante le montant des amortissements constitués dans la proportion de la participation de l'autorité concédante au financement des ouvrages de la concession, complété, s'il y a lieu, du solde des provisions pour renouvellement.

5° S'agissant des biens de reprise, l'autorité concédante a la faculté de les reprendre en tout ou en partie, selon son choix, sans y être contrainte. La valeur des biens repris est fixée à l'amiable ou à dire d'experts et payée au concessionnaire au moment de la prise de possession.

Les parties peuvent choisir un expert unique. A défaut d'entente, il est fait appel à trois experts, dont un désigné par chacune des parties ; un tiers expert est désigné par les deux premiers ou, à défaut d'accord, par ordonnance du Président du Tribunal administratif compétent. »

ARTICLE 3 – DATE D'EFFET

Le présent avenant prend effet après signature par les Parties et accomplissement par l'autorité concédante des formalités propres à le rendre exécutoire.

ARTICLE 4 – DROITS D'ENREGISTREMENT

Le présent avenant est dispensé des droits d'enregistrement. Ces droits, s'ils étaient perçus, seraient à la charge de celle des parties qui en aurait provoqué la perception.

Fait en quatre exemplaires, reliés par le procédé Assemblact RC, empêchant toute substitution ou addition et signés seulement à la dernière page de l'avenant,

A Hazebrouck, le 28 novembre 2024

Pour l'autorité concédante,

Pour le concessionnaire,

Le Président

Le Directeur Régional Enedis
Hauts-de-France Nord Pas-de-Calais

Le Directeur EDF Commerce

Michel DECOOL

Jean-Lorain GENTY

Mathias

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:37:09 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
09:12:04 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
09:43:20 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D04
Objet :	Compétence AOD Electricité : Avenant au contrat de concession de distribution publique d'électricité signé le 21 novembre 2018 avec ENEDIS et EDF
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D04-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D04 _ AOD Electricit__ _ Avenant contrat concession ENEDIS EDF _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	341.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D04 _ sign___.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D04-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	556.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2024 à 11h38min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2024 à 11h38min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2024 à 11h38min36s	Transmis au MI

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024
Délibération N° 28112024 / D05 - Compétence d'Autorité
Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE :
Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025 (Travaux
d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux
Article 8 et travaux coordonnés)

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegheem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBEQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK

Mme Bernadette BROUCKE	Délégue titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Délégue titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Délégue titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Délégue titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Délégue titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Délégue titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECCSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Délégue titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Délégue titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Délégue titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK

M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Christian THIBAUT
M. Jules MONSTERLEET
M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STRAZEELE
VIEUX BERQUIN
VOLCKERINCKHOVE
WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoit LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAELE, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D05 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025 (Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés)

Exposé et proposition – Rapport de M Edmond TURPIN, Vice-Président :

Vu l'article 8 du contrat de concession signé avec ENEDIS et EDF,

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'enfouissement des réseaux : délibération du 27 septembre 2018 (travaux effacement et enfouissement des réseaux éclairage public et télécom concomitants ou non aux travaux dits d'Article 8) et délibération du 28 septembre 2020 (travaux Article 8),

Vu le programme prévisionnel 2025 adopté lors du Comité du 9 septembre 2024,

Considérant qu'il convient d'actualiser ce programme selon tableau en annexe à la présente délibération,

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter l'actualisation du programme prévisionnel de travaux pour l'année 2025, selon le tableau en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les communes concernées,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE Eclairage public.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 22/12/2024 à
09:02:10 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/12/2024 à
09:35:51 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

PROGRAMME PREVISIONNEL ART 8/ chantiers 2024 reportés en 2025

Commune	Adresse	Programmation prévisionnelle (date démarrage travaux)	Chiffrage ART 8 Estimatif (HT)	Coordonnateur SPS	ETUDES	CTO	fil nu (mètres) PREVISIONNEL	Fil torsadé (mètres)	Linéaire Total (mètres)	% fil nu	ABF	TOTAL prévisionnel (BT – EP – FT) en € HT
BERGUES	Rue d'Ypres	1er semestre 2025	75 000,00 €	1 200,00 €	5 000,00 €	500,00 €	250	0	250	100	OUI	87 000,00 €
CASSEL	Route de Bergues	1er trimestre 2025	130 000,00 €	2 950,00 €	11 000,00 €	500,00 €	250	50	300	83%	OUI	146 000,00 €
Le DOULIEU	Grand Rue	2 semestre 2025	198 000,00 €	3 100,00 €	10 000,00 €	500,00 €	0	500	500	0%	OUI	368 400,00 €
RENSCURE	Rue André Coe	2 semestre 2025	110 000,00 €	1 250,00 €	4 000,00 €	500,00 €	0	500	200	0%	OUI	170 000,00 €
REXPOEDE	Route de Bergues, Rue de la Poterie, Rue de West-Cappel	1er semestre 2025	440 000,00 €	4 000,00 €	16 000,00 €	500,00 €	250	450	800	31%	NON	680 000,00 €
STEENVOORDE	Rue Saint Exupéry /Rue de Poperinghe	1er semestre 2025	390 000,00 €	3 250,00 €	13 000,00 €	500,00 €	250	400	650	38%	OUI	585 000,00 €
WORMHOUT	rue de la résistance	début 2025	203 000,00 €	1 300,00 €	5 200,00 €	500,00 €	260	0	260	100%	NON	281 000,00 €
STEENWERCK	PHASE 2 : rue de la gare côté ville	début 2025	247 500,00 €	1 645,00 €	6 580,00 €	500,00 €	0	329	329	0%	OUI	371 000,00 €
			1 793 500,00 €	18 695,00 €	70 780,00 €	2 000,00 €	1260	2229	3289	38%		2 688 400,00 €

PROGRAMME PREVISIONNEL ART 8 - 2025

BOESCHEPE	Rue des pensées		annulé à la demande de la commune				0			0%	OUI	- €
ESTAIRES	rue du president Kennedy, rue Jules ferry, Rue de Merville	2eme semestre 2025	260 000,00 €	2 950,00 €	11 000,00 €	500,00 €	300	100	400	75%	OUI	320 000,00 €
MERCKEGHEM	Route de la nouvelle terre	En attente de décision	162 500,00 €	1 250,00 €	7 500,00 €	500,00 €	160	50	250	64%	NON	212 500,00 €
OXELAERE	rue Nationale	2eme semestre 2025	182 000,00 €	1 400,00 €	8 400,00 €	500,00 €	250	30	280	89%	NON	238 000,00 €
			604 500,00 €	5 600,00 €	26 900,00 €	1 500,00 €	710	180	930	76%		770 500,00 €

PREVISIONNEL 2026

METEREN	Rue Clemmer	2026	en cours			en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
---------	-------------	------	----------	--	--	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Signature numérique de MICHEL DECOOL
Le 22/12/2024 à 09:02:19 CET
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/12/2024 à 09:35:55 CET
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D05
Objet :	Compétence AOD Electricité : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025 (Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D05-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D05 _ AOD Electricit__ _ Actualisation programme travaux 2025 Article 8 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	308.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D05 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D05-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	225 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 décembre 2024 à 11h51min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 décembre 2024 à 11h52min13s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	24 décembre 2024 à 11h52min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 décembre 2024 à 11h52min27s	Reçu par le MI le 2024-12-24

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024
Délibération N° 28112024 / D06 - Compétence d'Autorité
Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE :
Convention avec ENEDIS pour les travaux d'Article 8 - contribution du
concessionnaire au financement des travaux de dissimulation
2025/2026

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegheem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBEQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK

Mme Bernadette BROUCKE	Délégue titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Délégue titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Délégue titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Délégue titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Délégue titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Délégue titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Délégue titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Délégue titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Délégue titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK

M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Christian THIBAUT
M. Jules MONSTERLEET
M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STRAZEELE
VIEUX BERQUIN
VOLCKERINCKHOVE
WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoit LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAELE, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D06 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Convention avec ENEDIS pour les travaux d'Article 8 - contribution du concessionnaire au financement des travaux de dissimulation 2025/2026

Exposé et proposition – Rapport de M Edmond TURPIN, Vice-Président :

En application des dispositions de l'Article 8 A du cahier des charges de concession et de l'annexe n° 1, le montant et les modalités de versement de la contribution d'ENEDIS au financement des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage Territoire d'énergie Flandre aux fins d'intégration des ouvrages de la concession dans l'environnement sont déterminés d'un commun accord entre les parties,

Considérant les modalités convenues pour les années 2025 et 2026 à savoir une dotation annuelle de 260 000€ (60 % minimum de résorption de fils nus) majorés de 10 000 € annuels si la résorption des fils nus est supérieure à 70 % des travaux éligibles.

Il est proposé au Comité syndical :

- d'approuver le contenu de la convention dite Article 8 pour les années 2025/2026
- d'autoriser M le Président à signer la convention avec ENEDIS et à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération,

Le Territoire d'énergie Flandre assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'effacement et enfouissement de réseaux (Article 8) en basse tension.

Pour éviter les interventions de deux maitres d'ouvrage sur une même opération (travaux d'effacement et enfouissement), le Territoire d'énergie Flandre peut par convention avec ENEDIS assurer des travaux succincts sur le réseau HTA.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:11:43 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
10:47:21 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE



ACCORD N° 4

**DANS LE CADRE DE L'ANNEXE 1
AU CAHIER DES CHARGES
DE LA CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE
PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ENERGIE ÉLECTRIQUE**

SIGNÉE le 21 Novembre 2018

ENTRE

Le TE Flandre (ex-SIECF)

ET

Enedis

**CONTRIBUTION DU CONCESSIONNAIRE AU FINANCEMENT
DES TRAVAUX DE DISSIMULATION À VOCATION
ENVIRONNEMENTALE DES OUVRAGES DE LA CONCESSION
MODALITÉS POUR LA PÉRIODE 2025-2026**

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Le Territoire d'Énergie Flandre (ex-SIECF), autorité concédante du service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés sur son territoire, représenté par M. le Président, M. Michel DECOOL, dûment habilité à cet effet par délibération du comité syndical du 28 Novembre 2024, domicilié en mairie d'HAZEBROUCK (59190),

désigné(e) ci-après « **l'autorité concédante** », **d'une part**

et

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution publique d'électricité, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 270 037 000 euros, dont le siège social est sis 4, place de la Pyramide 92800 Puteaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 444 608 442, représentée par **M. Stéphane LEDEZ**, Directeur territorial du Nord, agissant en vertu des délégations de pouvoirs qui lui ont été consenties le 1er Août 2023 par Monsieur Jean-Lorain GENTY, Directeur Régional Enedis Hauts-de-France Nord Pas-de-Calais, faisant éllection de domicile 273, boulevard de Tournai 59650 Villeneuve d'Ascq,

ci-après dénommé « **le concessionnaire** », **d'autre part**,

Les deux ensemble, ci-après dénommés « **les parties** ».

Exposé préalable :

Les Parties ont conclu, le 21 novembre 2018, un contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente, comprenant une convention de concession, un cahier des charges de concession et plusieurs annexes (ci-après le Contrat de concession). Ce Contrat de concession a pris effet au 1er Janvier 2019.

L'article 8 A) du cahier des charges de la concession susvisé (ci-après le « Cahier des charges ») prévoit le versement par le gestionnaire du réseau de distribution à l'autorité concédante, d'une participation annuelle au financement des travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de cette dernière et destinés à améliorer la qualité de la distribution et l'intégration des ouvrages de la concession dans l'environnement.

Cet article est complété par l'article 4 A) de l'annexe 1 au Cahier des charges qui rappelle le principe de la participation financière du concessionnaire et précise que son montant est fixé chaque année d'un commun accord entre les parties, à partir de l'examen du programme de travaux prévu dans ce domaine par l'autorité concédante, en tenant compte notamment de l'apport de ces travaux à la sécurisation des réseaux.

Ceci exposé, il a été convenu de ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'ACCORD

Le présent accord a pour objet :

- De fixer le montant annuel maximum de la participation financière du concessionnaire au titre de l'article 8 A) du cahier des charges de concession (ci-après « la contribution du concessionnaire »), pour les années 2025 et 2026 ;
- De préciser les modalités de gestion et de suivi de la contribution du concessionnaire versée à l'autorité concédante.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT FINANCIER ANNUEL DU CONCESSIONNAIRE

Conformément à l'article 4 A) de l'annexe 1 du cahier des charges de concession, le concessionnaire participera à hauteur de 40% du coût hors TVA de travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'autorité concédante, aux fins de sécurisation des ouvrages de la concession et de l'amélioration de leur intégration dans l'environnement.

Soucieux d'améliorer durablement la qualité de la distribution d'électricité sur le territoire de la concession, les parties s'accordent pour qu'une part des travaux précités contribue également à l'amélioration de la qualité via la résorption de portion du réseau aérien basse tension en fils nus.

La contribution annuelle maximale du concessionnaire est fixée à 260 000 euros hors TVA ; la part de travaux d'esthétique contribuant également à l'amélioration de la qualité via la résorption de fils nus sera de 60%.

Si la part de travaux d'esthétique contribuant également à l'amélioration de la qualité via la résorption de fils nus atteint 70%, la contribution annuelle maximale du concessionnaire passe à 270 000 euros hors TVA.

La mesure des taux de 60% ou 70% s'effectuera en longueur de réseau déposé annuellement.

Le montant de la contribution du concessionnaire sera défini lors de l'examen du programme de travaux communiqué par l'autorité concédante à Enedis selon les modalités exposées à l'article 3 ci-après.

D'un commun accord entre les parties :

L'autorité concédante informera le concessionnaire au fur et à mesure de l'avancement des travaux, de leur montant réactualisé. Au vu de ces éléments, la liste de chantiers pourra alors être modifiée, dans le respect de l'enveloppe de participation annuelle prévue par la présente convention.

La contribution du concessionnaire finance uniquement des travaux relatifs au réseau de distribution publique d'électricité Basse Tension. En conséquence, dans le cas de travaux d'enfouissement simultané de réseaux, il convient pour le calcul de la contribution du concessionnaire de déduire du coût de la tranchée la quote-part relative à l'enfouissement simultané des réseaux de télécommunication ou de tout autre réseau (éclairage public, vidéocommunication, fibre optique, par exemple) ; de déduire du coût total de génie civil les ouvrages dédiés à ces autres réseaux tels que les chambres de tirage, fourreaux, par exemple ; de déduire au prorata du nombre total de réseaux différents les frais généraux du chantier hors distribution publique d'électricité (frais d'installation, plans de recollement, frais d'études,...). A cet effet, et notamment lorsque les travaux ne concernent qu'Enedis et France Télécom, les parties pourront se référer aux clés de répartition prévues dans le guide pratique de coordination du 9 février 1996 et dans le respect des dispositions de l'article L.2224-35 du Code Général des

Collectivités Territoriales et de l'article 3 de l'arrêté ministériel du 2 décembre 2008 pris en application.

Toutefois, certains travaux d'éclairage public induits par les travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité et qui présentent un impact mineur sur les coûts pourront être pris en compte en particulier pour la dépose du « quatrième fil » d'éclairage public et celle des foyers présents sur un support du réseau de distribution d'électricité. Par contre, la création d'ouvrages de génie civil dédiés au réseau d'éclairage public enfoui ne rentre pas dans le champ de la contribution du concessionnaire.

ARTICLE 3 : LISTE DES TRAVAUX CONCERNÉS PAR LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU CONCESSIONNAIRE

3.1. La rencontre annuelle entre le concédant et le concessionnaire

L'identification des chantiers concernés par la contribution du concessionnaire, se fera lors d'une rencontre annuelle, à partir de l'examen du programme de travaux prévu dans ce domaine par l'autorité concédante.

Cette réunion aura lieu au plus tard le 31 octobre de l'année N-1 pour l'examen du programme travaux de l'année N.

Sur la base du programme proposé par l'autorité concédante, le concessionnaire pourra apporter son expertise auprès de cette dernière dans le choix des travaux à inscrire au titre du programme de l'année N+1.

Les décisions prises lors de cette réunion feront l'objet d'un compte-rendu écrit établi par le concessionnaire. Ce compte-rendu sera considéré comme accepté par les parties en l'absence d'observations formulées par écrit dans un délai de 15 jours calendaires suivant l'envoi du document par le concessionnaire.

En cas de difficulté de réalisation du programme de travaux de l'année N, l'autorité concédante en informe le concessionnaire lors d'une rencontre à l'initiative de l'une ou l'autre partie. Les Parties procèdent alors conjointement à l'adaptation du programme de travaux précité, dans les limites budgétaires de l'enveloppe de participation.

Le concessionnaire formalisera par écrit les évolutions apportées au programme de travaux de l'année N.

3.2. La participation financière du concessionnaire

Conformément à l'article 4 A) de l'annexe 1 du cahier des charges de concession, la participation financière du concessionnaire pour chaque chantier du programme annuel de travaux identifié lors de la réunion précitée (cf. article 3.1), est fixée à 40% du montant HT des travaux à réaliser dans le cadre dudit chantier.

La liste des travaux concernés par la participation financière du concessionnaire au titre de l'année N correspond à la liste des chantiers dont la date prévisionnelle de fin de réalisation ou de facturation à l'autorité concédante intervient au cours de cette même année N. Cette liste indiquera pour chaque chantier la participation financière prévisionnelle maximale correspondante du concessionnaire, la somme totale de ces participations financières prévisionnelles devant respecter les plafonds annuels définis à l'article 2 de la présente convention.

Il est précisé que l'enveloppe de participation annuelle du concessionnaire permet à l'autorité concédante de pouvoir ajuster sa programmation annuelle selon les difficultés rencontrées dans le respect de l'enveloppe de participation annuelle prévue par la présente convention.

Si certaines opérations du programme de travaux de l'année N ne sont pas achevées au 31 décembre de l'année N, ces opérations seront imputées sur le montant de la contribution de l'année N, sous réserve qu'elles soient achevées avant le 31 décembre de l'année N+1. Au-delà, elles ne pourront plus faire l'objet d'une contribution du concessionnaire.

ARTICLE 4 : MODALITES DE GESTION ET DE SUIVI

4.1. Justificatifs des dépenses de l'autorité concédante

Les participations financières dues par le concessionnaire dans le cadre du présent accord seront versées à l'autorité concédante sur présentation par cette dernière :

- Des attestations de paiement des travaux.
- Des factures détaillées de travaux, identifiant clairement les opérations dédiées au réseau de distribution publique d'électricité. Suivant accord entre les parties, les factures détaillées pourront être envoyées au concessionnaire ou mises à sa disposition dans les locaux de l'autorité concédante.
- De l'attestation de mise en exploitation des ouvrages délivrée par le concessionnaire.

Toute demande de participation financière émise par l'autorité concédante devra être systématiquement adressée au service du concessionnaire dont les coordonnées figurent en article 4.4 ci-après.

4.2. Modalités de suivi budgétaire

Aux fins de permettre au concessionnaire un suivi de ses prévisions budgétaires, l'autorité concédante présentera chaque trimestre au concessionnaire un état détaillé de l'avancement du ou des programmes annuels de travaux en cours, avec un estimatif au titre de l'intégralité de l'année en cours, lors des réunions validant conjointement l'avancée du programme de l'année. Ce suivi peut être effectué par échange de mail entre le concessionnaire et l'autorité concédante.

Aux fins de permettre à l'autorité concédante un suivi des paiements du concessionnaire, il est précisé pour l'application des pénalités de retard prévues au dernier alinéa de l'article 4 A) de l'annexe 1 du contrat de concession modifié, que le délai à prendre en compte, le cas échéant, pour leur calcul, est de trois (3) mois suivant la date de la confirmation par le concessionnaire à l'autorité concédante qu'il a bien reçu la demande de participation de l'autorité concédante dûment accompagnée de tous les éléments justificatifs nécessaires tels que précisé ci-dessus en article 4.1, et que cette demande de participation est complète.

4.3. Suivi technique

L'autorité concédante et le gestionnaire du réseau de distribution conviennent d'établir une fois par an un bilan de l'exécution du programme de travaux de l'année N, identifiant en particulier les chantiers non terminés au titre de l'année N et qui s'imputeront sur l'enveloppe de cofinancement de l'exercice N à la condition qu'ils soient achevés au plus tard le 31/12 N+1.

Elles évalueront également la contribution des travaux réalisés à la sécurisation du réseau basse tension.

Par ailleurs, les Parties conviennent d'évaluer d'un commun accord le taux de sécurisation obtenu dans le cadre de la réalisation des travaux « article 8 » sous maîtrise d'ouvrage du Territoire d'Énergie Flandre :

- à l'issue de chaque année de la présente convention ;
- au plus tard le 30 septembre précédant le terme de la présente convention. Ce bilan de fin de convention permettra d'en préparer le renouvellement.

Ce suivi technique pourra être complété par un point trimestriel qui visera à déterminer le taux ajusté de résorption de fils nus tout au long de l'exécution des travaux d'esthétique contribuant à l'amélioration de la qualité.

4.4. Adresses et interlocuteurs

Les coordonnées des interlocuteurs principaux de l'autorité concédante et du concessionnaire pour la mise en œuvre et la gestion du présent article 3 sont les suivantes :

Pour l'autorité concédante :

Pour le concessionnaire :

Jean-Louis CADART

Patrick WESLINCK

Un Comité de Suivi du présent Accord pourra se réunir en tant que de besoin avec les interlocuteurs précédemment désignés, et la participation des interlocuteurs suivants :

Pour l'autorité concédante :

Pour le concessionnaire :

Natacha LECERF-NOEL

Majid ZIRAOU

En tant que de besoin les interlocuteurs principaux ou le Comité de Suivi pourront se faire accompagner des interlocuteurs qu'ils jugeront nécessaires, aux fins de bonne gestion du présent accord.

En cas de changement d'interlocuteur ou de coordonnées sur la durée du présent accord, toute modification sera notifiée à l'autre partie, sans qu'il soit nécessaire d'en acter par voie d'avenant au présent accord.

Article 5 – Confidentialité et communication

Sauf mention contraire expresse prévue par le présent accord, ou par un accord exprès des parties, ou par des dispositions législatives ou réglementaires, chaque partie s'engage à tenir confidentielle vis-à-vis des tiers toute information fournie par l'autre partie dans le cadre de la préparation ou de l'exécution de l'accord.

L'autorité concédante prend vis-à-vis de ses éventuels sous-traitants et consultants toutes les dispositions utiles, notamment contractuelles, pour faire respecter par ceux-ci la confidentialité des données dont ils pourraient avoir connaissance dans le cadre de la préparation ou l'exécution du présent accord, et dans les conditions de la présente clause de confidentialité.

Les parties ne sont pas responsables de la divulgation d'une information si celle-ci :

- Doit être communiquée à un tiers par l'effet impératif d'une loi, d'une décision de justice, ou d'une décision émanant d'une autorité publique compétente ;
- Doit être communiquée aux commissaires aux comptes respectifs de l'autorité concédante ou du concessionnaire.

Cette obligation de confidentialité lie l'autorité concédante pour une période de cinq (5) ans après l'expiration du présent accord, sauf dispositions contraires prévues par les lois et règlements en vigueur.

L'autorité concédante accepte que, durant la phase de réalisation des travaux qui ont fait l'objet d'une participation financière du concessionnaire dans les conditions définies à l'article 3.2 du présent accord, le nom et le logo d'Enedis figurent sur les panneaux de chantier comme contributeur au projet d'aménagement esthétique des ouvrages de la concession.

Article 6 : durée de l'accord

Le présent accord prend effet au 1^{er} janvier 2025 et se terminera au 31 décembre 2026.

Les modalités financières relatives à l'intégration des ouvrages dans l'environnement concernant les années suivantes seront définies lors d'une rencontre entre l'autorité concédante et le concessionnaire à l'expiration du présent Accord.

En cas de dispositions législatives ou réglementaires nouvelles applicables aux cahiers des charges de concession et portant sur l'insertion paysagère des réseaux de distribution publique existants, l'autorité concédante et le concessionnaire discuteront d'une éventuelle adaptation du présent accord qui serait rendue obligatoire par de telles dispositions.

Fait à Hazebrouck, le 28 novembre 2024 en triple exemplaire.

Pour l'autorité concédante,

Pour le concessionnaire,

Michel DECOOL,
Président

Stéphane LEDEZ,
Directeur Territorial Enedis Nord.

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 22/12/2024 à
08:58:06 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/12/2024 à
09:22:18 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D06
Objet :	Compétence d'AOD Electricité : Convention avec ENEDIS pour les travaux d'Article 8 - contribution du concessionnaire au financement des travaux de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D06-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D06 _ AOD Electricit__ _ Convention ENEDIS Trvx Art 8 _ Contribution _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	310.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D06 _ sign___.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D06-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	498.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 décembre 2024 à 11h54min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 décembre 2024 à 11h54min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 décembre 2024 à 11h55min04s	Transmis au MI

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D07 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Convention Transition énergétique avec ENEDIS

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECCQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM



M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBEQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECCSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D07 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Convention Transition énergétique avec ENEDIS

Exposé et proposition – Rapport de M Edmond TURPIN, Vice-Président :

En application des dispositions du cahier des charges de concession et notamment du chapitre 3 relatif à la transition énergétique, il convient de signer avec ENEDIS une convention de partenariat permettant de favoriser la mise en œuvre de la transition énergétique sur le territoire.

Dans le cadre du renouvellement du contrat de concession et dans la continuité des deux conventions précédemment signées, Enedis et le Territoire d'énergie Flandre souhaitent poursuivre leur collaboration d'une façon dynamique, souple et innovante articulée autour de grandes thématiques.

Ces domaines d'interventions sont multiples et certains constituent des points de rencontre privilégiés avec Enedis et les acteurs locaux.

En effet, l'objectif n'est pas de figer un accompagnement ciblé à un moment donné mais bien d'accompagner sur la durée le Territoire d'énergie Flandre en partageant sur les évolutions en cours et à venir.

La collaboration entre les parties se structure autour de plusieurs axes prioritaires :

1. Valoriser la transition écologique et énergétique
2. Agir pour développer la transition écologique et énergétique
3. Transformer les activités en faveur de la transition écologique et énergétique

Il est proposé au Comité syndical :

- d'approuver le contenu de la convention dite transition énergétique
- d'autoriser M le Président à signer la convention avec ENEDIS et à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:34:49 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
10:57:06 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
09:06:52 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE ET ENEDIS CONCERNANT L'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Entre :

Territoire d'Énergie Flandre, autorité concédante du service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité sur son territoire, représenté par M. le Président **Michel DECOOL**, faisant élection de domicile en marie d'Hazebrouck (59190),

Ci-après dénommée **TE Flandre**,

d'une part

Et

Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital social de 270 037 000 euros, dont le siège social est sis 4, place de la Pyramide 92800 Puteaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 444 608 442, représentée par Jean-Lorain GENTY, Directeur Régional, agissant en vertu des délégations de pouvoirs qui lui ont été consenties le 02/05/2017 par les membres du Directoire, faisant élection de domicile au 273B Boulevard de Tournai, 59650 Villeneuve d'Ascq.

d'autre part,

TE Flandre et Enedis étant désignés individuellement par « la Partie » ou en commun par « les Parties ».

Il a été convenu ce qui suit

Préambule

La transition écologique est l'enjeu majeur d'aujourd'hui pour construire demain. Face au changement climatique, c'est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, plus durable, qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler pour répondre aux grands enjeux environnementaux et climatiques. Enedis et TE Flandre partagent l'ambition commune d'agir auprès et avec les collectivités territoriales, pour la performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Enedis est le gestionnaire du Réseau Public de Distribution d'Electricité au titre du monopole légal dont il dispose et, par ailleurs concessionnaire de ce réseau en vertu du contrat de concession. Enedis est au cœur des enjeux de la transition énergétique, puisque 95 % des énergies renouvelables sont connectées au réseau public de distribution d'électricité, qui doit par ailleurs s'adapter aux nouveaux usages de consommation, tels que la recharge des véhicules électriques ou encore l'autoconsommation.

TE Flandre regroupe 98 communes de Flandre pour la distribution de gaz, d'électricité, l'éclairage public et le très haut débit. TE Flandre est aussi très impliqué dans l'accompagnement des usagers et des territoires sur la maîtrise de la demande en énergie et les actions sociétales.

Enedis et TE Flandre souhaitent mener des actions concrètes pour permettre l'émergence d'une dynamique collective pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre de leurs relations, Enedis et TE Flandre souhaitent collaborer d'une façon dynamique, souple et innovante articulée autour de grandes thématiques qui pourront être le cas échéant déclinées en tout ou partie. En effet, l'objectif n'est pas de figer un accompagnement ciblé à un moment donné mais bien de construire entre AODE et distributeur un partenariat sur la durée en partageant sur les évolutions en cours et à venir.

Ainsi, la collaboration entre les parties se structure en 3 axes prioritaires :

1. Valoriser la transition écologique et énergétique
2. Agir pour développer la transition écologique et énergétique
3. Transformer les activités en faveur de la transition écologique et énergétique

Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet de la Convention

La présente convention a pour objet de définir et d'organiser le partenariat sur les 3 axes exposés en préambule entre TE Flandre et Enedis, dans le cadre et les limites de ses missions de GRD pour Enedis, et d 'AODE pour TE Flandre. Il s'agit également d'ouvrir les échanges sur ces champs d'action et de favoriser l'émergence de nouvelles collaborations.

La convention signée entre TE Flandre et Enedis est conclue à titre gracieux.

ARTICLE 2 : Définitions des axes de travail prioritaires par les parties

TE Flandre et Enedis ont choisi de travailler en priorité et s'engagent sur la construction et le développement de collaborations dans les domaines suivants :

2.1 Valoriser la transition écologique et énergétique

→ Partager nos expériences pour sensibiliser tous les acteurs

TE Flandre et Enedis sont des acteurs majeurs de la transition énergétique. Forts de leurs expertises et de leurs compétences, les deux entités souhaitent partager auprès de différents réseaux ou instances du territoire leur engagement.

Action 1 : Commission consultative paritaire de l'énergie (CCPE)

Créée conformément aux dispositions de l'article 198 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la CCPE a pour objectif de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence les politiques d'investissements et de faciliter les échanges de données. C'est dans cet esprit et sur l'invitation de TE Flandre qu'Enedis s'engage à participer à 2 sessions sur la durée de la convention.

Action 2 : Organisation d'un événement autour de la transition énergétique

Partageant une volonté commune de mobiliser tous les acteurs sur les enjeux de la transition énergétique, TE Flandre et Enedis souhaitent organiser de manière conjointe, une fois sur la durée de la convention, un événement fédérateur et médiatique afin de rassembler les forces vives de la transition énergétique sur le territoire.

Action 3 : Formations de sensibilisation

Engagés dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, TE Flandre et Enedis s'engagent à faire bénéficier d'animations d'ateliers de type « fresques du climat » ou « 2 tonnes », les élus de TE Flandre et de ses communes membres, leurs services administratifs ou encore les agents de TE Flandre. Au travers de ces outils scientifiques, accessibles et impactant, TE Flandre et Enedis permettent aux acteurs de s'approprier le défi de l'urgence climatique.

Action 4 : Responsabilité sociale et environnementale

Enedis, dans le cadre de sa mission de service public de la distribution d'électricité, se mobilise autour de la qualité de la fourniture de l'énergie, tout en s'attachant à la meilleure implantation de ses ouvrages, du point de vue de la prévention des risques électriques, de l'accessibilité pour favoriser leur exploitation, en étant attentif sur l'impact environnemental. Pour les collectivités, ces projets d'embellissements peuvent également être un levier important de cohésion sociale.

Dans le cadre d'une action commune d'aménagement des ouvrages dans l'environnement, Enedis s'engage à financer et mettre en œuvre trois opérations durant la durée de la convention, pouvant par exemple conduire à l'habillage ou la végétalisation de postes de distribution publique. Le choix des ouvrages concernés se fera conjointement entre Enedis, la collectivité et TE Flandre.

Enedis dispose d'un panel d'artistes en mesure d'intervenir sur l'habillage d'un poste électrique. Le cas échéant, les collectivités pourront choisir l'artiste retenu pour l'embellissement du poste de distribution publique d'électricité dans le cadre d'une participation maximale d'Enedis de 700 € / HT par poste de distribution publique d'électricité.

Dans le cadre de son projet industriel et humain, Enedis propose à ses salariés un pack 100% Territoire visant à valoriser l'implication de ses agents dans les associations locales. TE Flandre partage cette ambition et propose d'organiser une action solidaire 1 x/an avec l'association de son choix. La thématique de lutte contre la précarité énergétique pourrait être mise à l'honneur à cette occasion aux côtés des parties prenantes motrices sur le territoire.

2.2 Agir pour développer la transition écologique et énergétique

→ *Promouvoir les outils de la transition écologique auprès des communes adhérentes*

La transition écologique est en marche. Face à l'urgence climatique, la nouvelle France électrique entre dans une ère qui place l'électricité comme l'énergie incontournable au service des nouveaux usages et de la sobriété énergétique. Cela engage des transformations majeures pour l'électricité et de grands défis pour Enedis et TE Flandre.

En 2050, l'électricité devrait représenter 55 % de la consommation d'énergie, contre 25 % actuellement. Une mutation des usages qui rend indispensable l'adaptation du réseau public de distribution. Les clients - particuliers, entreprises, collectivités - doivent pouvoir continuer à compter sur un réseau fiable et performant. C'est pourquoi, Enedis travaille à le rendre plus connecté et intelligent afin de favoriser des usages toujours plus sobres et plus respectueux de l'environnement.

Dans cet esprit de service public responsable, Enedis et TE Flandre accompagnent la transition énergétique des territoires.

Action 5 : Interventions thématiques

Dans un format choisi par le TE Flandre et chaque fois que nécessaire, comme par exemple lors du comité syndical, et sur sa sollicitation, Enedis s'engage à intervenir sur une ou plusieurs thématiques en lien avec la transition énergétique.

Action 6 : Formation des collectivités aux outils numériques mis à leur disposition par Enedis

Sur la durée de la convention, un cycle de formation pourrait être proposé aux élus du territoire en y associant TE Flandre. Ces sessions pourraient être réalisées dans un format présentiel et/ou webinaire à distance. Elles porteront sur les services mis en place par Enedis, avec une attention particulière par Enedis sur la mise à disposition du portail collectivités et son Espace Mesures et Services des collectivités du territoire.

Une liste non exhaustive des services numériques proposés par Enedis est annexée à la convention (annexe 1).

→ *Accompagner le développement du territoire aux côtés de TE Flandre*

Action 7 : Accompagnement des démarches de planification énergétique du Territoire d'Energie Flandre

Afin d'accompagner la démarche de planification énergétique sur le périmètre de Territoire d'Energie Flandre, (IRIS, commune, intercommunalité, département, région, etc..), Enedis propose une large gamme de services permettant de :

- Diagnostiquer l'état des lieux énergétique d'un territoire (production, consommation, ENR ...)
- Scénariser l'impact du développement économique et de la transition énergétique sur les infrastructures électriques du territoire
- Identifier les zones les plus propices au déploiement d'énergies renouvelables vue du réseau électrique
- Identifier les capacités électriques disponibles sur le réseau électrique haute tension et très haute tension

Enedis publie d'ores et déjà certaines données de production en open data et propose des données plus fines à accès restreint. Ces informations nécessaires pour élaborer les planifications énergétiques locales pourront être mises à disposition dans le cadre d'un accompagnement spécifique en lien avec une démarche de planification (PCAET en lien avec les intercommunalité, démarche Efficacity, ...).

1. Contribuer à la politique de lutte contre la précarité énergétique

Action 8 : Connaissance des données sur la lutte contre la précarité énergétique

TE Flandre et Enedis, acteurs de service public, s'engagent à lutter contre la précarité.

Identification des zones de précarité énergétique : au travers de ses compétences et de son action territoriale, Enedis a développé un savoir-faire permettant d'identifier les zones de précarité énergétique. Enedis s'engage à proposer au TE Flandre un diagnostic de son territoire permettant une aide à la décision en matière de politique de lutte contre la précarité.

2. Planifier le développement des énergies renouvelables

Action 9 : Partage d'informations et son accompagnement

Les projets de production d'énergies renouvelables (ENR) sont en expansion sur le territoire des Flandres et leurs identifications en vue d'une planification reste encore à modéliser. Concomitamment, le Territoire d'Energie Flandre s'est engagé dans une démarche volontariste d'accompagnement de l'autoconsommation collective avec production photovoltaïque et d'ombrière photovoltaïque.

Dans un esprit d'échanges de bonnes pratiques et d'informations, TE Flandre et Enedis partageront, à l'occasion des réunions semestrielles, l'évolution des projets d'ENR portés par Territoire d'Energie Flandre et le processus de raccordement dans le respect de la confidentialité des données.

En lien avec la loi APER, Enedis et TE Flandre s'engage à collaborer ensemble pour partager autour des enjeux liés notamment au photovoltaïque (ombrières photovoltaïques, ACC...).

3. Mieux accompagner le développement de la mobilité électrique

Action 10 : Partage d'informations et son accompagnement

Enedis et TE Flandre conviennent de dresser ensemble l'état des lieux des projets d'implantation des bornes de recharge et des projets en cours de réalisation visant au suivi du schéma directeur pour les infrastructures de recharges pour véhicules électriques et à sa mise à jour.

Action 11 : Accompagnement d'expérimentations du TE Flandre

Dans le cadre de l'expérimentation de bornes de recharge pour vélos électriques, Enedis et TE Flandre souhaite travailler ensemble pour identifier et trouver les solutions techniques pertinentes faisant appel au réseau public de distribution d'électricité.

2.3 Transformer nos activités en faveur de la transition écologique et énergétique

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Enedis s'est engagée à contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050. L'entreprise cherche à proposer des solutions à faible empreinte carbone pour faire face au défi climatique. TE Flandre souhaite contribuer activement à cette transformation.

→ *Favoriser la décarbonation des activités*

Soucieux de réduire l'impact carbone des chantiers, Enedis et TE Flandre ambitionnent d'actionner différents leviers, notamment ceux déjà expérimentés par Enedis lors de ses chantiers propres, l'objectif de fond étant de mettre en place un cercle vertueux pour limiter l'empreinte carbone des activités.

Action 12 : Accès aux solutions techniques des chantiers bas-carbone

Au travers du canal sécurisé de partage d'informations entre TE Flandre et Enedis, Enedis s'engage à partager le catalogue des solutions techniques des chantiers bas-carbone.

Action 13 : Calcul des impacts de la décarbonation

Pour mesurer l'impact de la décarbonation, Enedis partage avec TE Flandre son retour d'expérience quant aux modalités de calcul des gains CO2 (fonction de la nature des activités) et les met à jour.

Action 14 : Appui technique pour la réalisation de chantiers bas carbone

Afin d'accompagner TE Flandre dans cette démarche forte et ambitieuse, les agents experts d'Enedis pourront fournir un appui technique dans les solutions retenues par TE Flandre pour l'élaboration et la réalisation de leurs chantiers bas carbone.

→ *S'adapter aux conséquences du réchauffement climatique*

Action 15 : Démonstrateur smart Grids avec un ilotage HTA en cas d'aléas climatiques

Enedis et le TE Flandre s'engagent avec la commune Volckerinckhove à finaliser le démonstrateur et le valoriser lors de sa mise en service.

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le



ID : 059-200036895-20241128-28112024_D07-DE

ARTICLE 3 : Pilotage du partenariat et organisation sur les différents axes de collaboration

3.1 Pour assurer le bon avancement des projets des parties et la pérennité du partenariat, un comité de suivi est institué. Il est composé de :

Pour Enedis :

Majid ZIRAOUI, Délégué Territorial

Pour le TE FLANDRE

Natacha LECERF-NOEL, Directrice

De plus, afin de garantir la mise en œuvre et la réussite des orientations fixées chaque partie identifie un pilote opérationnel pour chaque axe de travail.

3.2 Le comité de suivi est chargé notamment de :

- Décliner les axes stratégiques en axes opérationnels de travail notamment au travers d'un plan d'actions et d'un planning de travaux. A cette fin, les parties s'engagent quant à la mise en place des conventions spécifiques de mise en œuvre opérationnelle pour chacun des axes de travail identifiés par les parties ;
- S'assurer du bon avancement des actions définies et du respect du planning au regard du relevé fourni par les pilotes opérationnels ;
- S'assurer de la cohérence des actions engagées avec les priorités définies par les parties. A tout moment, les parties pourront, par voie d'avenant à la Convention, faire évoluer leurs engagements et/ ou modifier les axes de travail.

ARTICLE 4 : Conditions techniques et financières

La présente convention a pour vocation de définir les axes prioritaires déterminés par les parties.

Des conventions particulières visées à l'article 3.2 précisent les conditions juridiques, techniques et financières de mise en œuvre opérationnelle des différents axes de travail.

ARTICLE 5 : Communication

Les Parties s'engagent à assurer par leurs moyens de communication interne, la promotion de la Convention auprès de leurs équipes et des usagers. Les Parties conviennent de l'opportunité de présenter conjointement leur politique de coopération au cours d'opérations de relations publiques.

Enedis et TE FLANDRE s'autorisent à utiliser et à reproduire leur logo (annexés à la présente convention) et à mentionner leur marque sur tous les supports de communication (site internet, brochure, plaquette) dont l'objet a trait au partenariat. Les documents produits selon ces principes seront soumis à l'accord préalable de chaque partie avant toute publication et utilisation.

ARTICLE 6 : Durée de la convention

La Convention est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2025.
Six mois avant le terme de la présente convention, TE FLANDRE et Enedis feront le bilan des actions engagées et choisiront les nouveaux sujets prioritaires.

Toute modification de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant.

ARTICLE 7 : Confidentialité

Les Parties conviennent que les informations relatives au contrat sont confidentielles.
Sont considérées comme des informations confidentielles, les informations échangées et notamment les connaissances techniques, industrielles, commerciales ou organisationnelles.

Confidentialité

Les Parties s'interdisent la divulgation à quiconque, directement ou indirectement, des informations qui pourraient raisonnablement être considérées comme confidentielles et s'engagent à ne pas les utiliser à toute autre fin que pour l'exécution du contrat. Dans le cas où la réalisation du contrat nécessite la divulgation d'informations confidentielles à un tiers (partenaire ou sous-traitant), la Partie à l'origine de la divulgation devra obtenir l'autorisation préalable de l'autre partie et obtenir de ce tiers un engagement de confidentialité.

En cas de résiliation du contrat par l'une ou l'autre des Parties, quelle qu'en soit la cause, les Parties s'interdisent d'utiliser et de divulguer tout ou partie des informations confidentielles transmises dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

Données personnelles

Dans le cadre de la Convention, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 entré en vigueur le 25 mai 2018.

Les Parties s'engagent à utiliser les données recueillies pour les seuls besoins de l'exécution de la Convention ainsi qu'à respecter et à faire respecter par les personnes auxquelles seront confiés le traitement d'informations à caractère personnel des participants, les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les contrats particuliers conclus en exécution de la Convention préciseront, le cas échéant, les obligations et responsabilités de chacune des parties au titre de la réglementation en vigueur sur le traitement de données à caractère personnel. Une annexe à ce contrat viendra décrire la nature des traitements et préciser toutes les mesures nécessaires à assurer la conformité du traitement à la législation en vigueur.

Informations commercialement sensibles

Sont considérées comme des « informations commercialement sensibles » les informations définies aux articles L. 111-73 et R. 111-26 du Code de l'énergie.

Les Parties s'engagent à respecter, notamment dans les conditions du code de l'énergie, la plus stricte confidentialité concernant les informations d'ordre économique, commercial, industriel, financier ou technique dont la communication serait de nature à

porter atteinte aux règles de concurrence libre et loyale et de non-discrimination et dont elles ont connaissance à l'occasion de l'exécution de la Convention.

ARTICLE 8 : Résiliation

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, la Convention est, sauf cas de force majeure, résiliée de plein droit dans les conditions fixées aux alinéas suivants.

La résiliation ne peut intervenir qu'après que la partie défaillante ait été mise en demeure par l'autre Partie d'accomplir ses obligations, dans un délai fixé par la mise en demeure. Ce délai ne peut être inférieur à 15 jours et supérieur à trois mois. Au cours de cette période, les deux Parties restent tenues d'exécuter leurs obligations contractuelles. Le délai court à compter de la notification de la mise en demeure expédiée en recommandé avec demande d'accusé de réception postal.

ARTICLE 9 : Règlement des litiges

Les Parties s'efforceront de résoudre à l'amiable leurs différends. Si des difficultés surviennent dans l'interprétation ou l'exécution de la Convention, la Partie la plus diligente invite l'autre à se rencontrer à une date déterminée pour tenter de parvenir à un règlement amiable.

A défaut de règlement amiable dans les 30 jours de la date de rencontre prévue à l'alinéa précédent, le litige pourra être soumis à la juridiction compétente.

Fait en deux exemplaires originaux à le. ./.. ./....

Pour TE FLANDRE,

Pour Enedis

ANNEXE N° 1: Outils et thématiques TE FLANDRE

Thématiques TE	
ENR / Smart Grid	Autoconsommation collective
Données	Services de données pour les collectivités locales au service de la sobriété, la rénovation, la précarité
Planification	Les outils d'Enedis de la planification énergétique à la réalisation des aménagements
Réseau	Plan de Développement des Réseaux (PDR)
Mobilité Electrique	Mobilité électrique, état des lieux et perspectives.
Formations aux outils	
Planification	Portail Collectivité : prise en main du portail et outils de planification (Cartographie des capacités et simulateur de raccordement)
Données	Portail Collectivité : Gouvernance et partage simplifié de la donnée (Ex : de la collectivité pour économe de Flux).
Sobriété / Rénovation	Espace Mesures et Services : mise en main de l'outil (Niveau 1)
Sobriété / Rénovation	Espace Mesures et Services : Création de Rapport de données (Niveau 2)
Sobriété / Rénovation	Espace Mesures et Services : Alertes sur dérive de consommation (EP/IRVE/Production/Consommation) (Niveau 2)
Sobriété / Rénovation	Espace Mesures et Services : Tableaux de bord personnalisés (Quartier/ACC..) (Niveau 2)
Données	Open Data et closed data : comprendre la dynamique énergétique d'un territoire (Visualisation/Bilan de mon territoire, observatoire de la TE)

Signature numérique de MICHEL DECOOL
 Le 13/12/2024 à 08:34:57 CET
 SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
 Le 12/12/2024 à 10:57:10 CET
 SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de MICHEL DECOOL
 Le 11/12/2024 à 09:07:06 CET
 SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D07
Objet :	Compétence d'AOD Electricité : Convention Transition énergétique avec ENEDIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D07 _ AOD Electricit__ Convention Transition __nerg__tique ENEDIS _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	342.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D07 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D07-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	615.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2024 à 12h10min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2024 à 12h10min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2024 à 12h10min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 décembre 2024 à 12h10min59s	Reçu par le MI le 2024-12-13

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D08 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ : Convention avec GRDF autour de la sobriété énergétique dans les écoles

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBOUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBOUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM

Mme Murielle FERYN	Délégue titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Délégue titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Délégue titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Délégue titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Délégue titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Délégue titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Délégue titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Délégue titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Délégue titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN

M. Jules MONSTERLEET
M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

VOLCKERINCKHOVE
WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D08 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ : Convention avec GRDF autour de la sobriété énergétique dans les écoles

Exposé et proposition – Rapport de M Franck MEURILLON, Vice-Président :

En application des dispositions du cahier des charges de concession, il est envisagé de conclure une convention avec GRDF appelée convention Ecole Vert l'avenir.

La présente convention, applicable sur le territoire du TE Flandre et sur les communes desservies en gaz naturel par GRDF, concerne la sensibilisation des enseignants et écoliers à la maîtrise des énergies et des éco-gestes par le biais d'ateliers animés par l'association Watty.

Cette action vise à sensibiliser les élèves de cycle 3 (classe de CM1 et CM2) à la transition écologique et énergétique et à la maîtrise des énergies. Ces thématiques sont inscrites au référentiel de l'éducation nationale pour les élèves de cycle 3. Il met notamment en avant les bonnes pratiques à adopter pour participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et limiter le réchauffement climatique.

Il est proposé au Comité syndical :

- de valider l'action de sensibilisation à destination des écoles animée par l'association Watty (ECO CO2)
- d'approuver le contenu de la convention dite Ecole Vert l'avenir
- d'autoriser M le Président à signer la convention avec GRDF et à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

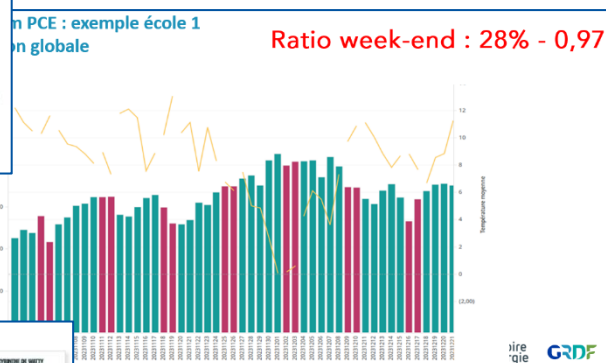
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
09:19:50 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 09/12/2024 à
11:46:47 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT

Ecole Vert l'Avenir
Année scolaire 2024/2025



Entre les soussignés :

Territoire d'énergie Flandre, représenté par son Président en exercice, M. Michel DECOOL, dont le siège est situé en mairie d'Hazebrouck, 4 place du Général de Gaulle à Hazebrouck (59),
 Ci après dénommé « **TE Flandre** »

D'une part,

Et

GRDF, société anonyme au capital de 1.800.745 000 euros, dont le siège social est situé 6 Rue Condorcet, 79009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 444 786 511, faisant élection de domicile, 76 rue Rachel Lempereur 59031 Lille Cedex et représentée par M. Didier COUSIN, en sa qualité de Directeur Territorial GRDF Hauts de France, dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après désigné par « **GRDF** »,

D'autre part,

Désignées ensemble « **Parties** » ou « **Partenaires** », ou séparément « **Partie** » ou « **Partenaire** ».

Préambule

GRDF a pour mission, de concevoir, construire, exploiter et entretenir le réseau de distribution de gaz naturel en garantissant la sécurité des biens et des personnes et la qualité de la desserte. Pour assurer cette mission, GRDF réunit rigueur, savoir-faire et esprit d'innovation tout au long d'une chaîne d'expertises au service de la sécurité du réseau.

Dans le cadre de ses missions de service public, GRDF s'est engagé à contribuer, sur le territoire qu'il dessert, au développement du réseau de distribution de gaz naturel en tant que celui-ci constitue un outil essentiel de la politique énergétique française visant à apporter aux consommateurs des solutions énergétiques performantes aux plans économique et environnemental.

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone et contribuer à la transition écologique, le réseau de gaz naturel peut être un outil d'aménagement durable : disponible, souple, évolutif et vecteur d'énergies renouvelables sur le réseau grâce à son verdissement. Le gaz permet ainsi de répondre à tous les usages énergétiques en résidentiel comme en tertiaire grâce à des solutions couplant gaz naturel et EnR performantes et économiques pour les bâtiments.

Par transfert de compétences, TE Flandre est l'Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz. À ce titre il contrôle l'activité des concessionnaires qui exploitent les réseaux de gaz.

Les actions du TE Flandre s'articulent notamment autour d'opérations en faveur de la rentabilité des concessions, du développement des territoires et du gaz naturel, de la maîtrise de l'énergie et de la Transition Énergétique.

GRDF s'est rapproché du Partenaire dans l'objectif de travailler de concert dans la droite ligne des missions de service public de GRDF et de la promotion de son image, sachant que le Partenaire est et représente à ce titre un vecteur non négligeable pour GRDF permettant de favoriser l'animation de la filière et des actions de transition énergétique.

C'est dans ce contexte que les Parties s'entendent pour conclure la présente convention de partenariat (ci-après la « Convention »), suivant les termes, limites et conditions ci-après exposés.

La présente convention poursuit le partenariat précédemment construit et mené par les deux Parties, en cohérence avec les termes et obligations de l'ATRD 7 qui s'imposent au distributeur GRDF. Tous les montants indiqués dans la présente convention sont exprimés HT.

Constatant la convergence de leurs préoccupations, le Partenaire et GRDF ont décidé de coopérer dans le cadre d'un partenariat et ont convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet et champ géographique de la Convention

La présente convention, applicable sur le territoire du TE Flandre et **sur les communes desservies en gaz naturel par GRDF (et ayant cédé leur pouvoir concédant gaz au TE Flandre)**, concerne la sensibilisation des enseignants et écoliers à la maîtrise des énergies et des éco-gestes par le biais d'un programme de sensibilisation par ateliers animés par l'association Watty.

Cette action vise à sensibiliser les élèves des classes de moyenne section jusqu'au CM2 à la transition écologique et énergétique et à la maîtrise des énergies. Ces thématiques sont inscrites au référentiel de l'éducation nationale pour les élèves de cycle 3. Il met notamment en avant les bonnes pratiques à adopter pour participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et limiter le réchauffement climatique.

Article 2 : Engagements des parties

Engagements mutuels

Les partenaires s'engagent à faire connaître et promouvoir l'organisation des ateliers « ECOLE VERT L'AVENIR » auprès des Collectivités adhérentes et avec l'aide des élus du TE Flandre auprès des écoles de leur territoire. Dans ce but, TE Flandre et GRDF conviennent mutuellement d'organiser des rencontres conjointes avec les Collectivités adhérentes, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Ces rencontres ou séances de travail permettront de présenter aux Collectivités l'ensemble de l'offre à destination des élèves de cycle 3 dans le but de relayer l'information auprès des écoles du territoire.

Engagements de TE Flandre

TE Flandre permettra à GRDF de réaliser des articles spécifiques dans ses différents supports de communication. Les frais éventuels de ces publications seront étudiés au cas par cas par les deux parties.

TE Flandre, dans son rôle d'Autorité Organisatrice de l'Energie sur son territoire s'engage à :

- Faire connaître à l'ensemble des Collectivités du territoire adhérentes l'organisation de ces ateliers
- Mettre à disposition une ressource du TE Flandre pour animer, suivre et organiser le déploiement des ateliers auprès des communes adhérentes, avec la collaboration de GRDF.
 - Rencontre préalable avec les communes pour les sensibiliser au suivi des consommations de leurs bâtiments scolaires et aux économies d'énergie possibles par l'action des services techniques (réduit de température, régulation et rénovation énergétique) et par la sensibilisation des usagers aux éco-gestes (enseignants et élèves)
 - Suivi et accompagnement des écoles bénéficiaires des ateliers Watty

Engagements de GRDF

De son côté, GRDF pourra mettre à la disposition de TE Flandre et des collectivités tous les supports de communication nécessaires à la diffusion des informations portant cette action de maîtrise des énergies.

L'ensemble des actions d'information et de communication ainsi menées conjointement auront pour finalité de :

- Faire connaître à l'ensemble des collectivités adhérentes du territoire la possibilité de participer à ce programme de sensibilisation
- Faire la promotion de cette action comme outil pédagogique permettant aux élèves et à l'équipe pédagogique d'aborder ces notions de transition énergétique et de construire un projet tout au long de l'année scolaire.

Article 3 : Date d'effet et durée de la Convention

La présente Convention prend effet à la date de sa signature par les deux parties et son terme est fixé **au 31 juin 2025**.

Article 4 : Contribution financière

En contrepartie des engagements du Partenaire, GRDF s'engage à budgéter la contribution financière forfaitaire de 9 900 €HT (Neuf mille neuf cents Euros hors taxes)

Le règlement de cette somme permettra à GRDF et/ou au Partenaire d'engager les dépenses et prestations et se fera en une seule ou plusieurs fois sur présentation d'une/ou plusieurs facture(s) émise(s) par le Partenaire en corrélation avec le respect de ses engagements ci-dessus.

GRDF se libèrera de cette somme par virement effectué au bénéfice du Partenaire dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture avec les justificatifs y afférents, et sous les références bancaires suivantes : joindre RIB.

Article 5 : Suivi et révisions financières

Les Parties conviennent de se réunir à minima **2 fois** par an en vue de dresser un bilan des actions réalisées et des résultats obtenus sur la période écoulée.

Les interlocuteurs pour le suivi de la Convention sont :

Pour TE Flandre:

- Pilote Stratégique : **Natacha LECERF – Directrice**
- Pilote Opérationnel : **Grégoire KEDZIORA – Econome de flux**

Pour GRDF :

- Pilote Stratégique et opérationnel : **Valérie DEGHOUY – Déléguée Territoriale Hauts de France.**

Par ailleurs, dans le cadre du bilan sur les actions engagées, leur pertinence et leur efficacité et sur les enjeux budgétaires, les Parties pourront convenir conjointement de conclure un avenant à la présente Convention. Ce bilan des actions engagées devra également permettre des éventuels ajustements des contributions financières des deux parties.

Article 6 : Valorisation - Communication

TE Flandre et GRDF conviennent d'examiner ensemble les modalités de portage de la présente convention et s'engagent à se consulter mutuellement, et à obtenir le consentement de l'autre partie, préalablement à toute action de communication publique relative à la présente convention, et engageant l'autre partie. La présente convention n'emporte transfert automatique d'aucun droit d'utilisation, reproduction, usage ou de propriété à l'égard des signes distinctifs, nom commercial, logo, marque, concepts, brevet de GRDF à TE Flandre.

Toute utilisation du logo d'une des parties, sur tout support quel qu'il soit, devra obtenir l'accord préalable de la partie concernée.

Article 7 : Confidentialité

Les informations et/ou documents communiqués par l'une des parties à l'autre, à l'occasion de l'exécution de la Convention, sont confidentiels.

Les parties s'engagent à ne pas exploiter ou divulguer les informations et documents remis à d'autres fins que celles en vue desquelles ils lui sont communiqués.

TE Flandre s'interdit de communiquer à quiconque, directement ou indirectement, pendant toute la durée de la convention et après l'expiration de celle-ci, toute information, connaissance ou savoir-faire, de nature commerciale, financière, industrielle ou technique qui lui aurait été communiquée par GRDF ou dont elle aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente convention, sans l'accord préalable de GRDF, à l'exception des informations destinées à être diffusés et à faire l'objet des opérations de communication répondant à l'objet de la Convention.

Les parties s'engagent à ne pas exploiter les données éventuellement recueillies dans le cadre de la présente Convention pour un usage à vocation commerciale ou un autre objet de la présente convention.

Cette obligation de confidentialité perdurera même si la convention est résiliée et porte sur toutes les informations que le partenaire aurait recueillies dans le cadre de celle-ci.

Article 8 : Responsabilité

Le partenaire est responsable, dans les conditions de droit commun, des dommages qu'il cause, ou que son personnel ou toutes personnes auxquelles il ferait appel pour l'assister ou exécuter en ses lieu et place causent, du fait ou à l'occasion de l'exécution de la Convention à l'exclusion expresse des dommages immatériels tels que notamment perte de profit, perte de recette, perte d'exploitation.

Par réciprocité, GRDF est responsable dans les conditions de droit commun, des dommages qu'il cause ou que son personnel ou toutes personnes auxquelles il ferait appel pour l'assister ou exécuter en ses lieu et place causent, du fait ou à l'occasion de l'exécution de la Convention à l'exclusion expresse des dommages immatériels tels que notamment perte de profit, perte de recette, perte d'exploitation.

Chacune des Parties prend en charge la couverture de son personnel conformément à la législation applicable dans le domaine de la sécurité sociale, du régime des accidents du travail et des maladies professionnelles dont il relève et procède aux formalités qui lui incombent.

Assurances

Le Partenaire, devra, en tant que de besoin, souscrire et maintenir en cours de validité les polices d'assurance nécessaires pour couvrir l'exécution des présentes et garantir les éventuels dommages aux biens ou aux personnes qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution de la Convention.

Il s'engage à maintenir et à renouveler ces polices d'assurance en temps utile, à en justifier à première demande auprès de GRDF et à en acquitter régulièrement les primes.

Article9 : Résiliation

En cas d'inexécution par l'une des Parties de ses obligations, la Convention sera résiliée de plein droit et sans formalité judiciaire par la Partie s'estimant lésée, après envoi d'une mise en demeure restée infructueuse pendant un mois à compter de son émission.

En cas de résiliation due à une inexécution du Partenaire, celui-ci s'engage à reverser par virement à GRDF dans un délai de 30 jours à compter de la résiliation, la part de la contribution financière déjà versée par GRDF et non utilisée pour les besoins du Partenariat.

Le Partenaire cessera, à compter de la prise d'effet de la résiliation stipulée dans la lettre de mise en demeure, de se présenter comme « Partenaire GRDF » et cessera d'utiliser ou citer la(les) marques et le(les) logos GRDF.

Article 10 : Litiges

La Convention est soumise au droit français.

En cas de litige relatif à l'exécution et/ou à l'interprétation de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, l'une ou l'autre des Parties pourra procéder à la résiliation de la convention.

Tout différend entre les parties relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la résiliation de la présente convention ou de l'une quelconque de ses clauses, que les Parties ne pourraient pas résoudre amiablement, seront tranchés par la juridiction compétente du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

Article 11 : Clause éthique et développement durable

Les partenaires déclarent et garantissent respecter (et avoir respecté, lors des 6 années précédant la signature du partenariat) les normes de droit international et du droit national applicable dans le cadre de ce partenariat et relatives :

(i) aux droits humains et libertés fondamentales de la personne humaine, notamment l'interdiction (a) de recourir au travail des enfants et à toute autre forme de travail forcé ou obligatoire ; (b) de procéder à toute forme de discrimination au sein de son entreprise ;

- (ii) aux embargos, trafics d'armes et de stupéfiants et au terrorisme ;
- (iii) aux échanges commerciaux, licences d'importations et d'exportations et aux douanes ;
- (iv) à la santé et à la sécurité des personnels et des tiers ;
- (v) au travail, à l'immigration, à l'interdiction du travail clandestin ;
- (vi) à la protection de l'environnement ;
- (vii) aux infractions économiques, notamment la corruption, la fraude, le trafic d'influence (ou infraction équivalente dans le droit national applicable au présent contrat), l'escroquerie, le vol, l'abus de bien social, la contrefaçon, le faux et usage de faux, et toute infraction connexe ;
- (viii) à la lutte contre le blanchiment d'argent ;
- (ix) au droit de la concurrence.

Toute violation par TE Flandre ou GRDF des dispositions de la présente clause constitue un manquement contractuel conférant le droit à la Partie non défaillante de procéder à la suspension et/ou à la résiliation de la convention.

Convention signée en 2 exemplaires originaux à Hazebrouck, le xx/xx/2024

Pour TE Flandre
 M. Michel DECOOL
 Président

Pour GRDF
 M. Didier COUSIN
 Directeur Territorial Hauts de France

Signature numérique de MICHEL DECOOL
 Le 08/12/2024 à
 10:23:07 CET
 SI D ENERGIE DES
 COMMUNES DE
 FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
 Le 06/12/2024 à
 08:59:34 CET
 SI D ENERGIE DES
 COMMUNES DE
 FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

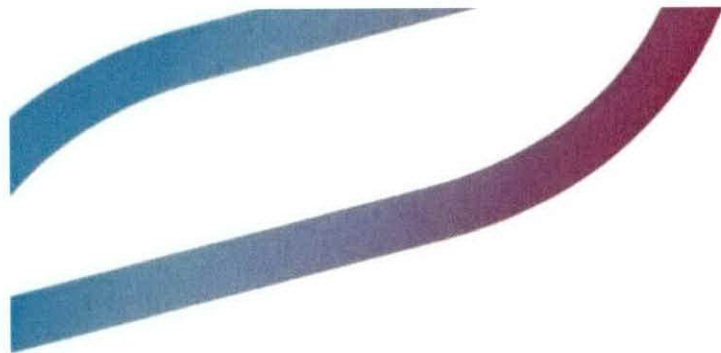
Numéro de l'acte :	28112024_D08
Objet :	Compétence AOD Gaz : Convention avec GRDF autour de la sobriété énergétique dans les écoles
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D08-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D08 _ AOD GAZ _ convention GRDF sobri_t__nerg_tique __coles _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D08-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	308.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D08 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D08-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	631 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2024 à 10h51min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2024 à 10h53min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2024 à 10h55min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 décembre 2024 à 10h55min29s	Reçu par le MI le 2024-12-13



COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024 DELIBERATION N° 28112024/D09 FINANCES PUBLIQUES : Décision modificative N° 3

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

* Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Daniëlle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

DELIBERATION N°28112024/D09 FINANCES PUBLIQUES : Décision modificative N°3

Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et des marchés publics

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération du 15 février 2024 relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2024,

Vu la délibération du 12 juin 2024 relative à la décision modificative 1,

Vu la délibération du 09 septembre 2024 relative à la décision modificative 2,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget du SIECF TE Flandre,

Le comité est invité à adopter la décision modificative n°3 ci-annexée.

59295	TE FLANDRE			DM n°3 2024	
CODE INSEE	Territoire d'Energie FLANDRE				
M57	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL				
TRANSFERT DE CREDITS					
DESIGNATION		DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
FONCTIONNEMENT					
D-6232-024	Fêtes et cérémonies		2 500,00 €		
D-64111-020	Personnel titulaire - Rémun. Principale	60 000,00 €			
D-64118-020	Personnel titulaire - Autres indemnités	40 000,00 €			
D-64131-020	Personnel non titulaire - Rémun.	20 000,00 €			
D-6451-020	Cotisations URSSAF	7 000,00 €			
D-6478-020	Autres charges sociales diverses		7 000,00 €		
D-7398-020	Reverst., restitutions et prél. divers	650 000,00 €			
D-6815-020	Dot. aux prov. pour risques et charges de fct	50 000,00 €			
D-023-758	Virement à la section d'investissement		817 500,00 €		
TOTAL		827 000,00 €	827 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €		0,00 €	
INVESTISSEMENT					
R-1311-512	Subv. Transf. Etat			399 999,00 €	
R-1313-758	Subv. Transf. Départements				420 000,00 €
R-1313-512	Subv. Transf. Départements				356 300,00 €
R-1313-512	Subv. Transf. Départements				150 000,00 €
R-1388-512	Autres subv. d'invest.			150 000,00 €	
R-1388-758	Autres subv. Invest				268 300,00 €
R-1641-758	Emprunt				1 000 000,00 €
D-202-758	Frais études	33 900,00 €			
D-2041412-758	Subv. Com. GFP		77 000,00 €		
D-2041582-758	Subv; autres groupem.	128 200,00 €			
D-2185-020	Matériel de téléphonie		3 000,00 €		
D-2315-512	Installations, matériel et outillage techniques		460 000,00 €		
D-2315-758	Installations, matériel et outillage techniques		2 084 201,00 €		
D-4181102	TRAVX MONT NOIR DEPARTEMENT	420 000,00 €			
D-458191-758	RESEAUX CACF (AVANT CCFI)		33 000,00 €		
R-4582102	TRAVX MONT NOIR DEPARTEMENT			420 000,00 €	
R-458291-758	RESEAUX CACF (AVANT CCFI)				33 000,00 €
R-021-758	Virement de la section de fonctionnement				817 500,00 €
TOTAL		582 100,00 €	2 657 201,00 €	969 999,00 €	3 045 100,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		2 075 101,00 €		2 075 101,00 €	
TOTAL GENERAL			2 075 101,00 €		2 075 101,00 €

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 08/12/2024 à
10:16:27.CET
S.I.D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 08/12/2024 à
08:59:29.CET
S.I.D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

59295

TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

Code INSEE

TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

DM n°3 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM3 2024

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6232-024 : Fêtes et cérémonies	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111-020 : Personnel titulaire - Rémunération principale	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64118-020 : Personnel titulaire - Autres indemnités	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131-020 : Personnel non titulaire - Rémunérations	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451-020 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6478-020 : Autres charges sociales diverses	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	127 000,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-7398-020 : Reversements, restitutions et prélèvements divers	650 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	650 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-758 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	817 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	817 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6815-020 : Dot. aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	827 000,00 €	827 000,00 €	0,00 €	0,00 €

INVESTISSEMENT				
R-021-758 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	817 500,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	817 500,00 €
R-1311-512 : Subv. transf. Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	399 999,00 €	0,00 €
R-1313-512 : Subv. transf. Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	506 300,00 €
R-1313-758 : Subv. transf. Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	420 000,00 €
R-1388-512 : Autres subventions d'investissement non transférables	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €
R-1388-758 : Autres subventions d'investissement non transférables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	268 300,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	549 999,00 €	1 194 600,00 €
R-1641-758 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
D-202-758 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	33 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	33 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2041412-758 : Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	0,00 €	77 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2041582-758 : Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	128 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	128 200,00 €	77 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2185-020 : Matériel de téléphonie	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-512 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0,00 €	460 000,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

59295	TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE	DM n°3 2024
Code INSEE	TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM3 2024

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2315-758 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0,00 €	2 084 201,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	2 544 201,00 €	0,00 €	0,00 €
D-4581102-758 : TRAVAUX MONT NOIR DEPARTEMENT	420 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 4581102 : TRAVAUX MONT NOIR DEPARTEMENT	420 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-458191-758 : RESEAUX CACF (AVANT CCFI)	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458191 : RESEAUX CACF (AVANT CCFI)	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-4582102-758 : TRAVAUX MONT NOIR DEPARTEMENT	0,00 €	0,00 €	420 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 4582102 : TRAVAUX MONT NOIR DEPARTEMENT	0,00 €	0,00 €	420 000,00 €	0,00 €
R-458291-758 : RESEAUX CACF (AVANT CCFI)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	33 000,00 €
TOTAL R 458291 : RESEAUX CACF (AVANT CCFI)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	33 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	582 100,00 €	2 657 201,00 €	969 999,00 €	3 045 100,00 €
Total Général	2 075 101,00 €		2 075 101,00 €	

Signature numérique de MICHEL DECOOL
Le 08/12/2024 à 10:16:38.CET
S.I.D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 06/12/2024 à 08:59:33.CET
S.I.D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

(1) y compris les restes à réaliser

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D09
Objet :	DM3 2024 FICHER DOC BUDG XML
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D09-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20241128-28112024_D09-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG_20003689500015_059418_DM3_2024_09122024000000.xml Nom métier : 99_BU-059-200036895-20241128-28112024_D09-BF-1-1_1.xml	text/xml	223.5 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : DELIB TE FLANDRE 28112024_D09 DM3 2024.pdf Nom métier : 70_DE-059-200036895-20241128-28112024_D09-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	681.9 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DM3 CS DU 28_11_2024 M57.pdf Nom métier : 99_BU-059-200036895-20241128-28112024_D09-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 décembre 2024 à 14h39min44s	Dépôt initial

En attente de transmission	9 décembre 2024 à 15h31min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 décembre 2024 à 16h21min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 décembre 2024 à 00h11min18s	Reçu par le MI le 2024-12-09

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D09B
Objet :	DM3 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D09B-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20241128-28112024_D09B-DE-1-1_0.xml	text/xml	967 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB TE FLANDRE 28112024_D09 DM3 2024.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D09B-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	681.9 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DM3 CS DU 28_11_2024 M57.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D09B-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 décembre 2024 à 14h43min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 décembre 2024 à 15h32min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 décembre 2024 à 15h34min30s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 décembre 2024 à 22h58min09s	Reçu par le MI le 2024-12-09

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D10 - Finances et Marchés Publics : Orientations budgétaires 2025

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegheem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN
M. Didier ROUSSEL

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM
ESQUELBECCQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL
M. Benoit LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM

M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAELE, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D10 - Finances et Marchés Publics : Orientations budgétaires 2025

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président en charge des finances :

L'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notre) a modifié les articles L2312-1, L3318-1, L5211-36 relatifs au débat d'orientations budgétaires, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Ainsi, pour les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements publics, les métropoles, les départements, les nouvelles dispositions imposent à l'exécutif local de présenter à son organe délibérant un rapport sur :

- les orientations budgétaires,
- les engagements pluriannuels,
- les ressources humaines
- la structure et la gestion de la dette.

La loi N° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 contient de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire (DOB).

Titre Ier - Chapitre II (II - article 13) :

«A l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant :

1° L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;

2° L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette. Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes ».

Ainsi le Président assisté du Vice-Président chargé des finances présente en comité syndical le rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025. Cette présentation est suivie d'un débat sur les orientations budgétaires.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 22/12/2024 à
08:59:33 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/12/2024 à
09:27:15 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

SYNTHÈSE DU RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20241128-28112024_D10-DE

S²LOW



territoire
d'énergie
FLANDRE

COMITÉ DU 28 NOVEMBRE 2024

LES CHIFFRES CLÉS AU 31 OCTOBRE 2024 -PRÉ BILAN 2023

ARTICLE 8

- **12 chantiers** terminés ou en passe de l'être
- **5 chantiers** en cours et **7 chantiers** sont reportés

Les 17 chantiers ont permis d'enfouir et d'enfouir et d'effacer **3892 m** de linéaires dont **2985 m** de fils nus

Sur la période 2019/2024, le TE Flandre a dissimulé plus de 17km de réseaux dont 8.1 km de réseaux fils nus



IRVE

116 points de charge 22kVa, **1 point de charge** sur borne super rapide et **44 points de charge** sur éclairage public

Plus de **19 000 sessions** de charge pour **480 000 kWh** de consommation

Les objectifs fixés par le SDIRVE se poursuivent

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

87 audits et **27 projets** de rénovation de bâtiments dans le cadre de **ACTEE 1**

34 audits et **17 projets** de rénovation accompagnés en maîtrise d'oeuvre dans le cadre de **ACTEE 2 Séquoia 1** ainsi que **13 audits** et **1 bâtiment** accompagné en maîtrise d'oeuvre dans le cadre d'**ACTEE 2 Séquoia 3**

13 audits de bâtiments culturels et **1 bâtiment** accompagné en maîtrise d'oeuvre dans le cadre de **ACTEE 2 Peuplier**

6 bâtiments aidés et **4 projets** solaires réalisés avec le fond MDE

ECLAIRAGE PUBLIC

449 interventions de maintenance sur éclairage public et feux tricolores

3479 DT/DICT traités

22 682 points lumineux géoréférencés soit **88 communes** et **20 Zones d'activités**

2308 points lumineux rénovés en 2024

Rénovation de l'éclairage d'équipements sportifs de

2 communes

Les services techniques ont également réalisés 52 audits dans le cadre du programme LUM'ACTE

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

456 familles ont été accueillies en permanence

152 en électricité

119 en gaz

183 pour les chèques énergie

COTISATION PAR HABITANT

4.10€ pour l'électricité

3.70€ pour l'éclairage public (maintenance et cartographie)

1.80€ pour télécom numérique

0.60€ pour le gaz

TÉLÉCOM / NUMÉRIQUE

La phase de travaux de déploiement s'est terminée en décembre 2021. Le TE Flandre traite en moyenne **25 mails et appels**

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20241128-28112024_D10-DE



VALORISATION DES CEE AU 31 OCTOBRE 2024

La valorisation des CEE s'établit à **66 436,20€**

La valorisation des CEE ADVENIR (concernant les IRVE) s'élève à **11 200€**

EMPRUNTS

Le TE Flandre assure le remboursement des emprunts contractés par les anciens SER suite à la fusion au 1er janvier 2013.

Le remboursement des emprunts contractés en 2017, 2019, 2020, 2021 et 2023 sont couverts par les participations communales. Dans le cadre du transfert de la compétence numérique, le TE Flandre a repris un emprunt concernant la commune de Sailly-sur-la-Lys, concernant les armoires ADSL.

SUBVENTIONS ET APPELS À PROJETS

- **Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire à concurrence** : 492 989,91€
- **Mobilités innovantes en milieu rural (2021)** : 53 158€ pour l'expérimentation d'une borne de recharge ultrarapide
- **Mobilités innovantes en milieu rural 2022** : 44 100€ pour l'implantation de bornes de recharge pour Vélo à Assistance Electrique (VAE) et Trotinettes électriques
- **Dotation de Soutien à l'Investissement Local (2022)** : pour un montant de 413 000€
- **LUM'ACTE (2022)** : pour l'éclairage public à hauteur de 46 835 €
- **Fonds vert (2023)** : 399 953 € en deux dossiers pour des travaux d'éclairage public
- **Fonds vert (2024)** : subvention pour les travaux d'éclairage public sur la commune de Bailleul à hauteur de 278 643,30€,
- **LUM'ACTEE + saison 1 (2024)** : en groupement, composé du TE FLANDRE, du SIDEC Cambrésis et du Syndicat d'Energie de l'Oise 147 912,89 € restant à percevoir.
- **ADVB 2024** pour un montant de 506 297€ pour 9 communes

LES ÉVÉNEMENTS CLÉS DE 2024

MARCHÉS D'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE

Afin d'anticiper le renouvellement du marché d'achat d'énergie, la convention de groupement a été avenantée et il est à noter que le SIDEN SIAN NOREADE intégrera l'achat groupé au 1er janvier 2025.

Un nouveau marché en accord cadre a été attribué en 2024, afin de fournir de l'énergie à l'ensemble des collectivités adhérentes (en 4 lots : électricité, gaz naturel, gaz propane, fioul) pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027.

PRISE DE COMPÉTENCE

Le Syndicat a pris la compétence hydrogène au 1er janvier 2024

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le 
ID : 059-200036895-20241128-28112024_D10-DE

PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE D'ÉLECTRICITÉ

Le Territoire d'Énergie Flandre a initié un projet innovant d'autoconsommation collective à Neuf-Berquin.

D'autres projets d'autoconsommation collective sont prévus sur le territoire de compétence du Territoire d'Énergie Flandre

ADOPTION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE

Dans le cadre du programme LUM'ACTE, le TE Flandre en groupement avec le SE60 et le SIEDEC ont élaboré un SDAL afin d'élaborer des recommandations en prenant en compte la biodiversité, l'accessibilité et la technique.

Celui-ci a été adopté en 2024

POLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE, CONCESSION ET USAGERS

NATACHA LECERF NOEL

Concessions

Concessions et DSP -
Assemblée délibérante et
Bureau - Communication

Mutualisé Direction

NATHALIE BOSCO

Précarité et service
aux usagers

Lutte contre la précarité -
service de proximité aux
usagers des concessions

ISABELLE BAUDE

Administration
générale

Administration générale -
suivi de l'achat groupé
d'énergie - référente suivi
assurances

JEAN-LOUIS CADART

Responsable Pôle
Technique

Tx effacement et
enfouissement réseaux
(Art 8 et coordonnés)
Tx bornes IRVE - Analyse
propositions ENEDIS -
Astreinte EP

THOMAS BOULANGER

Technicien Réseaux

Tx neufs EP et terrains
de sport extérieurs -
Analyse proposition
ENEDIS - Référent
parc véhicules -
Astreinte EP

STÉPHANE LAVIEU

Technicien
Réseaux

Maintenance et
tx neufs EP -
Maintenance
IRVE - Référent
DT DICT -
Astreinte EP

LÉA DEBRU

Econome de Flux

Tx bornes IRVE -
Suivi tx gaz et
méthanisation -
Assistante de
prévention
Agent pôle technique
mutualisé

AGNÈS HAUWEN

Assistante pôle
technique

Suivi
administratif et
financier des
dossiers
techniques

JORDAN LAMANT

Cartographie
Géoréférencement

Cartographie des
réseaux -
Réponse aux DT
DICT- suivi SDAL
et Lum'ACTE -
suivi site internet

MATTHYS DEJONCKERE

Apprenti

Apprenti réseaux
secs

POLE TECHNIQUE

Directrice

NATACHA
LECERF NOEL

Directrice
Adjointe

ÉMILIE
BEAUVARLET

Président

MICHEL
DECOOL

POLE RESSOURCES

ÉMILIE BEAUVARLET

Ressources et
numérique

Dossiers de subventions -
TVA/FCTVA - Ressources
Humaines - CEE éclairage
public et IRVE - Fibre
numérique - DPO
Mutualisé Direction Adjointe

LAURA BLAU

Assistante
numérique

Suivi des dossiers
Fibre numérique -
RODP - Accueil
téléphonique et
physique

AMÉLIE
CLEENWERCK

Assistante suivi
inventaire

Suivi du patrimoine

POLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Responsable Pôle
transition énergétique

Non pourvu à ce jour

AGNÈS DECOOL

Econome de Flux

AAP MDE et solaire -
suivi PMO solaire -
dossiers ACTEE -
dossier urbanisme -
réfèrent bâtiment
TE Flandre

LÉA DEBRU

Econome de Flux

Projets solaire
Dossiers ACTEE
Agent pôle technique
mutualisé

GRÉGOIRE KEDZIORA

Econome de Flux

Réfèrent technique ACTEE -
réfèrent audits
énergétiques - réfèrent
réseau de chaleur - suivi
consommation énergétique
- SD immo

MAXENCE PENEL

Apprenti

Apprenti efficacité
énergétique
Dossiers ACTEE

Mutualisé Ville
d'Hazebrouck

POLE FINANCES

NATHALIE
PIETERSOONE

Responsable
Finances

Budget - TCFE -
P503 - Paie

MARIE-PIERRE
HEU

Assistante
Finances

Mandats - Titres

ORGANIGRAMME AU 1ER NOVEMBRE 2024

COMPOSITION DE L'EXÉCUTIF

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-200036895-20241128-28112024_D10-DE



CAPPELLE-BROUCK

MICHEL DECOOL
PRÉSIDENT



REXPOËDE

JEAN LUC CLEENEWERCK
1ER VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : FINANCES, BUDGET, RELATION INSTITUTIONNELLES

BOËSEGHEM



DANIELLE MAMETZ
2E VICE PRÉSIDENTE
DÉLÉGATION : MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE, PROGRAMMES ACTEE, REPRÉSENTANTE DU TE FLANDRE À LA FNCCR

LA GORGUE



EDMOND TURPIN
3E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ, ART8



ANNE VANPEENE
4E VICE PRÉSIDENTE
DÉLÉGATION : TÉLÉCOM, NUMÉRIQUE, SUIVI DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

NIEPPE



FRANCK MEURILLON
9E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ, SUIVI DES PROJETS DE MÉTHANISATION

MERVILLE



JOËL DUYCK
8E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, RELATIONS AVEC LES USAGERS DES CONCESSIONS

OUDEZEELE



JEAN LUC DEBERT
7E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : COMMUNICATION, OPEN DATA, ARCHIVAGE

LEDRINGHEM



CHRISTIAN DELASSUS
6E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : MOBILITÉ PROPRE

HAZEBROUCK



HÉRVÉ DELVA
5E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : DÉVELOPPEMENT DES ENR, APPEL À PROJETS SOLAIRE, DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE RÉSEAUX DE CHALEUR

HONDSCHOOTE



JÉRÔME VERMERSCHE
10E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES

MORBECQUE



RODRIGUE BOURNONVILLE
11E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : MARCHÉS PUBLICS, ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE, AUTRES ACHATS GROUPÉS

HOLQUE



FABRICE LAMIAUX
12E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION, VILLE ET RÉSEAUX INTELLIGENTS, DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE

BAILLEUL



ARNAUD DEVILLEZ
13E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : LUTTE CONTRE LA FRACTURE TERRITORIALE, ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORTS

BOLLEZEELE



LAURENT VANPOUILLE
14E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : SUIVI DES TRAVAUX D'EFFACEMENT ET D'ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX

LES CHIFFRES CLÉS PRÉVISIONNELS POUR 2025

ELECTRICITÉ

Poursuite des investissements sur les réseaux **12 chantiers** de prévus
Maintient de la participation ENEDIS à hauteur de 260 000€ de participation à la condition que 60% des travaux concernent des fils nus et majoré à 270 000 € si 70% des travaux concernent des fils nus



IRVE

Poursuite de la mise en oeuvre du SDIRVE avec **27 points de charge** d'ores et déjà prévus en 2025

Poursuite du développement des bornes 22/25kVA (courant continu et alternatif) avec le soutien des CEE ADVENIR, de l'Etat (DSIL et FNADT) et du département du Nord
Expérimentation de bornes ultra -rapides (subvention du Département du Nord)

Les objectifs fixés par le SDIRVE se poursuivent

COTISATION PAR BORNE

820 € pour une borne 22KVa (2 points de charge), 22/25kVA (2 points de charge) et rapide (1 point de charge)

410 € pour une borne de 7 à 22KVa (1point de charge)

205 € sur éclairage public de 3 à 7kVa (1 point de charge)



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Poursuite des dispositifs en vigueur



COTISATION PAR HABITANT

4.20€ pour l'électricité

3.80€ pour l'éclairage public

1.90€ pour télécom numérique

0.60€ pour le gaz



BORNES GNV ET BIO GNV

Poursuite du projet d'une construction d'une **station GNV** en partenariat avec le SM SIROM Flandre Nord à Wormhout en cours



TÉLÉCOM / NUMÉRIQUE

Suivi et financement des branchements (10 € par prise)

Estimation des prises à financer en 2025 : **2489 prises**



Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20241128-28112024_D10-DE



ECLAIRAGE PUBLIC

37 chantiers prévus sur **éclairage public et feux tricolores**

Poursuite de la dynamique de rénovation en 2025 avec le soutien de l'Etat à travers le fonds vert, le soutien du Département du Nord et la valorisation des CEE

Poursuite et accélération du géoréférencement des réseaux .

Poursuite et accélération du **géoréférencement des réseaux** et mise en oeuvre du **Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)** avec **LUM'ACTE**



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- **ACTEE + saison 1** : 555 852€ restant à percevoir,
- **ACTEE + saison 2** : 15 640€ restant à percevoir,
- **ACTEE + saison 3** : 305 932€ restant à percevoir

Poursuite et accélération de la solarisation du patrimoine bâti public, avec l'aide financière du Département du Nord dans le cadre du PTS 2020 (montant du PTS 2020 pour production d'énergie verte en Flandre **400 000 €**)

Mise en place de nouveaux projets en autoconsommation solaire en s'appuyant sur l'association de PMO (personne morale organisatrice) Territoire d'énergie Flandre Solaire.

Des études de réseaux de chaleurs vont être réalisées

Le TE Flandre organise, en collaboration avec ECO CO2 (anciennement Watty), des ateliers de sensibilisation destinés aux écoles. Ces actions sont financées dans le cadre du programme "École vers l'Avenir", grâce à une convention établie avec GRDF.

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20241128-28112024_D10-DE



30 RUE LOUIS WAREIN
59190 HAZEBROUCK



03.28.43.44.45



CONTACT@TEFLANDRE.FR



WWW.TEFLANDRE.FR



SIÈGE EN MAIRIE D'HAZEBROUCK



Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 22/12/2024 à
08:59:42 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/12/2024 à
09:32:41 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE



ter
d'é
FLANDRE

in



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D10
Objet :	Finances et Marchés Publics : Orientations budgétaires 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D10-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D10 _ FP _ Orientations Budg__taires 2025 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	313.6 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D10 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D10-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	37 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 décembre 2024 à 11h58min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 décembre 2024 à 11h59min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 décembre 2024 à 11h59min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 décembre 2024 à 12h05min01s	Reçu par le MI le 2024-12-24



Siège du TE Flandre en Mairie d'Hazebrouck - BP 70189 - 59524 HAZEBOUCK
Bureaux du TE Flandre 30 rue Louis Warein - 59190 HAZEBOUCK
contact@teflandre.fr / 03 28 50 99 78 / 03 28 43 44 45
www.teflandre.fr

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D11 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence AODE Electricité

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN
M. Didier ROUSSEL

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM
ESQUELBECCQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL
M. Benoit LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM

M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D11 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence AODE Electricité

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président en charge des finances :

Vu le CGCT,

Vu les besoins en ressources du territoire d'énergie Flandre,

Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,

Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 12 novembre 2024,

Il est proposé au Comité syndical :

- de fixer la cotisation pour la compétence de la distribution publique d'électricité, pour l'année 2025 à **4,20€ par habitant**,
- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement
- en vertu de l'Article L5212-20 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il est laissé le choix aux Communes de déterminer les modalités de recouvrement des cotisations.

Aussi, il est proposé 3 choix pour 2025 :

- la budgétisation via le budget communal 2025
- la fiscalisation au titre de l'année 2025
- la déduction des sommes dues au TE Flandre au titre des cotisations 2025, du reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCFE) au titre de l'année 2025. Cette dernière possibilité n'est ouverte qu'aux communes dont la gestion de la TCFE est assurée par le TE Flandre pour l'année 2025.

Il est rappelé que l'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) a institué, depuis le 1er janvier 2011, la TCFE dont le régime juridique est codifié aux articles L. 2333-2 à L. 2333-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Soucieux de permettre la perception de cette ressource fiscale par les entités exerçant effectivement la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de résoudre des difficultés de mise en œuvre, le législateur a fléchi son produit vers les syndicats à compter de 2015 pour les communes de moins de 2000 habitants de manière obligatoire et de manière facultative pour les communes de plus de 2000 habitants.

Les Communes devront ensuite aviser le Territoire d'énergie Flandre de leur choix,

- d'autoriser le Président à signer avec les communes concernées, des avenants aux Conventions TCFE, pour ces communes ayant opté pour le financement de cette cotisation via la TCFE,
- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2025.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD électricité ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:13:45 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
10:52:39 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
10:49:44 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D11
Objet :	Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence AODE Electricité
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.2 - Fiscalité
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D11-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	902 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D11 _ FP _ Cotisations 2025 _ AODE Electricit__ _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D11-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	346.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 15h23min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 15h24min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 15h24min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 15h24min26s	Reçu par le MI le 2024-12-17

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D12 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence AODE Gaz

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN
M. Didier ROUSSEL

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEN
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM
ESQUELBECCQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL
M. Benoit LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM

M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D12 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence AODE Gaz

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président en charge des finances :

Vu le CGCT,
Vu les besoins en ressources du TE Flandre,
Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,
Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 12 novembre 2024,
Considérant que la cotisation de la distribution publique de gaz était de 0,60 € par habitant en 2024,

Il est proposé au Comité syndical :

- de fixer la cotisation pour la compétence de la distribution publique de gaz, pour l'année 2025, à **0,60€ par habitant**,
- de préciser que sont redevables de cette cotisation : les Communes desservies en gaz naturel au 1er janvier 2025 (au titre du contrat de concession historique ou au titre des DSP gaz)

- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement
- en vertu de l'Article L5212-20 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il est laissé le choix aux Communes de déterminer les modalités de recouvrement des cotisations. Aussi, il est proposé 2 choix pour 2025 :
- la budgétisation via le budget communal 2025
- la fiscalisation au titre de l'année 2025
- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2025.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD Gaz ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:54:22 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:32:16 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D12
Objet :	Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence AODE GAZ
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.2 - Fiscalité
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D12-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	894 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D12 _ FP _ Cotisations 2025 _ AODE Gaz _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D12-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	310.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 décembre 2024 à 16h57min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 décembre 2024 à 16h57min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 décembre 2024 à 16h57min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 décembre 2024 à 16h57min28s	Reçu par le MI le 2024-12-12

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D13 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence Télécom Numérique

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN
M. Didier ROUSSEL

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM
ESQUELBECCQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL
M. Benoit LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM

M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D13 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence Télécom Numérique

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président en charge des finances :

Vu le CGCT,
Vu les besoins en ressources du Territoire d'énergie Flandre,
Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,
Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 12 novembre 2024,

Il est proposé au Comité syndical :

- de fixer la cotisation pour la part télécom, pour l'année 2025 à 1,55 € par habitant, et de fixer la cotisation pour la part numérique, pour l'année 2025, à 0,35 € par habitant.
- de préciser que les 4 communes du Pas de Calais sont exemptées de la cotisation télécommunications, car le TE Flandre ne réalise pas de travaux coordonnés avec l'Article 8 sur leurs territoires, elles devront uniquement s'acquitter de la part numérique

- que la Commune de Hoymille est exemptée de cotisation télécommunications car elle n'adhère pas à cette compétence, elle ne pourra donc pas bénéficier des modalités de financement des travaux coordonnés, ni des prestations liées à l'exercice de la compétence (suivi redevance, fin du cuivre,...),
- que les Communes de Bergues, Hondshoote et Hoymille sont exemptées de la cotisation numérique car elles sont situées en zone privée de déploiement de la fibre numérique,
- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement
- en vertu de l'Article L5212-20 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il est laissé le choix aux Communes de déterminer les modalités de recouvrement des cotisations. Aussi, il est proposé 2 choix pour 2025 :
 - la budgétisation via le budget communal 2025
 - la fiscalisation au titre de l'année 2025
- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2025.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Télécom Numérique ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:53:03 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:32:15 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D13
Objet :	Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence Télécom Numérique
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.2 - Fiscalité
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D13-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	903 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D13 _ FP _ Cotisations 2025 _ T__l__com Num__rique _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	311.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2024 à 10h02min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2024 à 10h06min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2024 à 10h09min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 décembre 2024 à 10h09min44s	Reçu par le MI le 2024-12-13

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D14 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence Eclairage Public (option B Maintenance)

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBEQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELLEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE

M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D14 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence Eclairage Public (option B Maintenance)

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président en charge des finances :

Vu le CGCT,
Vu les besoins en ressources du Territoire d'énergie Flandre,
Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,
Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 12 novembre 2024,

Il est proposé au Comité syndical :

- de fixer la cotisation pour la compétence Eclairage public maintenance (option B), pour l'année 2025, à 3,80€ par habitant (se décomposant en 3,10€ pour la maintenance et 0,70€ pour la cartographie, la géolocalisation et le géo-référencement),

- de préciser que l'ensemble des travaux de cartographie s'étalent sur plusieurs années au vu de l'ampleur de la tâche,
 - de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement
 - en vertu de l'Article L5212-20 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il est laissé le choix aux Communes de déterminer les modalités de recouvrement des cotisations.
- Aussi, il est proposé 3 choix pour 2025 :
- la budgétisation via le budget communal 2025
 - la fiscalisation au titre de l'année 2025
 - la déduction des sommes dues au TE FLANDRE au titre des cotisations 2025, du reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCFE) au titre de l'année 2025. Cette dernière possibilité n'est ouverte qu'aux communes dont la gestion de la TCFE est assurée par le TE FLANDRE pour l'année 2025.

Il est rappelé que l'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) a institué, depuis le 1er janvier 2011, la TCFE dont le régime juridique est codifié aux articles L. 2333-2 à L. 2333-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Soucieux de permettre la perception de cette ressource fiscale par les entités exerçant effectivement la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de résoudre des difficultés de mise en œuvre, le législateur a fléchi son produit vers les syndicats à compter de 2015 pour les communes de moins de 2000 habitants de manière obligatoire et de manière facultative pour les communes de plus de 2000 habitants.

- Les Communes devront ensuite aviser le Territoire d'énergie Flandre de leur choix,
- d'autoriser le Président à signer avec les communes concernées, des avenants aux Conventions TCFE, pour ces communes ayant opté pour le financement de cette cotisation via la TCFE,
 - de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2025.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public (option B) ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:51:02 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:32:14 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D14
Objet :	Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence Eclairage Public (option B Maintenance)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.2 - Fiscalité
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D14-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	925 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D14 _ FP _ Cotisations 2025 _ EP _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D14-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	313.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2024 à 10h09min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2024 à 10h10min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2024 à 10h15min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 décembre 2024 à 10h15min49s	Reçu par le MI le 2024-12-13

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D15 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence IRVE

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN
M. Didier ROUSSEL

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM
ESQUELBECCQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL
M. Benoit LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM

M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAELE, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D15 - Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence IRVE

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président en charge des finances :

Vu le CGCT,
Vu les besoins en ressources du TE Flandre,
Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,
Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 12 novembre 2024,

Il est proposé au Comité syndical :

- de fixer la cotisation pour la compétence IRVE, pour l'année 2025, à :
 - ➔ 820 € par borne 22kVA (2 points de charge) en service au 1^{er} janvier 2025,
 - ➔ 820 € par borne 22KVA/25KVA (2 points de charge) en service au 1^{er} janvier 2025,
 - ➔ 820 € par borne 50kVA (1 point de charge) en service au 1^{er} janvier 2025,
 - ➔ 410 € par borne 7 à 22kVA (1 point de charge) en service au 1^{er} janvier 2025,
 - ➔ 205 € par borne sur éclairage public (1 point de charge) en service au 1^{er} janvier 2025,

- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement

- en vertu de l'Article L5212-20 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il est laissé le choix aux Communes de déterminer les modalités de recouvrement des cotisations. Aussi, il est proposé 3 choix pour 2025 :

- la budgétisation via le budget communal 2025

- la fiscalisation au titre de l'année 2025

- la déduction des sommes dues au TE FLANDRE au titre des cotisations 2025, du reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCFE) au titre de l'année 2025. Cette dernière possibilité n'est ouverte qu'aux communes dont la gestion de la TCFE est assurée par le TE FLANDRE pour l'année 2025.

Il est rappelé que l'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) a institué, depuis le 1er janvier 2011, la TCFE dont le régime juridique est codifié aux articles L. 2333-2 à L. 2333-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Soucieux de permettre la perception de cette ressource fiscale par les entités exerçant effectivement la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de résoudre des difficultés de mise en œuvre, le législateur a fléchi son produit vers les syndicats à compter de 2015 pour les communes de moins de 2000 habitants de manière obligatoire et de manière facultative pour les communes de plus de 2000 habitants.

Les Communes devront ensuite aviser le Territoire d'énergie Flandre de leur choix,

- d'autoriser le Président à signer avec les communes concernées, des avenants aux Conventions TCFE, pour les communes ayant opté pour le financement de cette cotisation via la TCFE,

- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2025.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:49:32 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:32:13 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D15
Objet :	Finances et Marchés Publics : Cotisations 2025 - Compétence IRVE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.2 - Fiscalité
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D15-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	890 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D15 _ FP _ Cotisations 2025 _ IRVE _sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	322.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 15h38min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 15h43min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 15h54min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 15h54min47s	Reçu par le MI le 2024-12-17

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION N° 28112024/D16

FINANCES PUBLIQUES : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

* Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegthem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM

M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECCQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECCXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

DELIBERATION N° 28112024/D16

FINANCES PUBLIQUES : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025

Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et des marchés publics

Dans le cas où le budget d'une Collectivité Territoriale n'est pas adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'article L 1612-1 du Code des Collectivités Territoriales permet à l'exécutif de cette Collectivité :

- de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente ;
- de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget ;
- jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits d’investissement ouverts par anticipation du vote du budget sont le

Il est proposé à l’Assemblée d’autoriser le Président ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d’investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l’exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

CREDITS D'INVESTISSEMENTS 2025 OUVERTS PAR ANTICIPATION

		POUR MÉMOIRE BUDGET/DM 2024	CREDITS 2025 OUVERTS PAR ANTICIPATION
20	Immobilisations incorporelles	77 860,00 €	19 465,00 €
204	Subventions d'équipement versées	547 800,98 €	136 950,25 €
21	Immobilisations corporelles	772 309,17 €	193 077,29 €
23	Immobilisations en cours	8 800 000,67 €	2 200 000,17 €
26	Participations et créances rattachées	49 000,00 €	12 250,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €	250,00 €
45..	Opérations pour compte de tiers		
4581102	TRAVX MONT NOIR DEPARTEMENT	500 000,00 €	125 000,00 €
4581103	ETUDE RCU CCFL	20 000,00 €	5 000,00 €
4581104	ADDUCTION DECHETERIE SMICTOM HAZEBROUCK	5 000,00 €	1 250,00 €
4581107	OMBRIERES	150 000,00 €	37 500,00 €
4581502	ACTEE II PORTAGE SE60	133 802,71 €	33 450,68 €
4581503	ACTEE II PORTAGE FDE80	705 524,73 €	176 381,18 €
4581601	ACTEE II PEUPLIER SEQUOIA3 ACTEE	2 079,37 €	519,84 €
458177	ACTEE II OP MAITRISE ŒUVRE - CAPTEURS CO2 COMMUNES - SEQUOIA1	735 763,27 €	183 940,82 €
458179	CEE COMMUNES	5 000,00 €	1 250,00 €
458188	RESEAUX HAZEBROUCK	996 707,60 €	249 176,90 €
458189	AIDE SUITE CONVENTION GRDF SIECF FIOUL GAZ	13 485,00 €	3 371,25 €
458191	RESEAUX CACF (AVANT CCFI)	216 992,52 €	54 248,13 €
458192	RESEAUX CCFL	110 000,00 €	27 500,00 €
458193	TERRAINS SPORTS COMMUNES	1 117 517,50 €	279 379,38 €
458194	LUM ACTE REVERST SIDEC SE60 VILLE HAZEBROUCK	165 057,00 €	41 264,25 €
458196	SCHEM'ACTEE PORTAGE HAZEBROUCK	80 000,00 €	20 000,00 €
458197	EFF'ACTE	32 500,00 €	8 125,00 €
458198	ACTEE + CHENE 1-2-3	497 500,00 €	124 375,00 €
458199	ACTEE + PORTAGE FDE80 - SE60 - NOREADE SIDEN SIAN - SIDEC	1 500 000,00 €	375 000,00 €
		6 986 929,70 €	1 746 732,43 €
		17 234 900,52 €	4 308 725,13 €

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

**Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance**

**Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 08/12/2024 à
10:13:27 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 06/12/2024 à
08:57:54 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D16
Objet :	Finances Publiques : Autorisation de crédits avant le vote du BP 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D16-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	895 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB TE FLANDRE 28112024_D16 AUTORISATION DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BP 2025.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D16-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	789.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 décembre 2024 à 15h19min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 décembre 2024 à 15h41min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 décembre 2024 à 16h50min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 décembre 2024 à 22h07min32s	Reçu par le MI le 2024-12-09

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D17 - Finances et Marchés Publics : Actualisation de l'enveloppe financière des appels à projets MDE et du Solaire en Flandre pour l'année 2024

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBEQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELLEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE

M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D17 - Finances et Marchés Publics : Actualisation de l'enveloppe financière des appels à projets MDE et du Solaire en Flandre pour l'année 2024

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président en charge des finances :

Par délibération en date du 15 Février 2024, le Comité a fixé les modalités financières pour les appels à projets 2024 :

==> L'appel à projets MDE est doté d'un fond de concours de 120 000 € pour l'année 2024 (montant actualisable le cas échéant au cours de l'année), visant à aider les collectivités du territoire à réduire les consommations énergétiques du patrimoine public, la priorité sera donnée à la rénovation des bâtiments publics,

==> L'appel à projet SOLAIRE est doté d'un fond de concours de 10 000 € pour l'année 2024 (montant actualisable le cas échéant au cours de l'année),

Soit une enveloppe initiale de 130 000 €.

Suite aux dossiers proposés par les collectivités du territoire et aux attributions réalisées par le Bureau, il est proposé de modifier l'enveloppe 2024 telle que :

- Enveloppe pour les dossiers MDE : 90 000 €
- Enveloppe pour les dossiers Solaire 20 000€

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:48:03 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:32:12 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D17
Objet :	Finances et Marchés Publics : Actualisation de l'enveloppe financière des appels à projets MDE et du Solaire en Flandre pour l'année 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D17-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	963 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D17 _ FP _ Modification enveloppe financi__re MDE Solaire 2024 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D17-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	316.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 15h41min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 15h48min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 16h00min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 16h00min21s	Reçu par le MI le 2024-12-17



COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D18 - Finances et Marchés Publics : Contrôle des factures dans le cadre du groupement de commande relatif à l'achat groupé d'énergie

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBEQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELLEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE

M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D18 - Finances et Marchés Publics : Contrôle des factures dans le cadre du groupement de commande relatif à l'achat groupé d'énergie

Exposé et proposition – Rapport de M Rodrigue BOURNONVILLE, Vice-Président :

Par délibération en date du 15 février 2024, le Comité a validé le lancement d'un vaste contrôle des factures d'énergie dans le cadre de l'achat groupé d'énergie.

A ce titre, il est proposé au Comité d'ajouter les points complémentaires : le contrôle débutera au 1^{er} trimestre 2025, il portera également sur les années 2022/23/24 ainsi que sur les factures de gaz.

A la demande de certaines communes adhérentes au TE Flandre, le contrôle est ouvert aux communes du TE Flandre non adhérentes au groupement de commande.

Les autres modalités fixées dans la délibération du 15 février 2024 restent inchangées.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:46:09 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:32:11 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D18
Objet :	Finances et Marchés Publics : Contrôle des factures dans le cadre du groupement de commande relatif à l'achat groupé d'énergie
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D18-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	953 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D18 _ FP _ Contr__le factures Grpmt Cde __nergie _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D18-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	305.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 15h44min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 15h54min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 16h09min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 16h09min25s	Reçu par le MI le 2024-12-17

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D19 - Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux pour les stations de recharge pour vélos et trottinettes électriques

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBEQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE

M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D19 - Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux pour les stations de recharge pour vélos et trottinettes électriques

Exposé et proposition – Rapport de M Christian DELASSUS, Vice-Président :

Vu la délibération du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'installation de bornes de recharge pour vélos et trottinettes électriques,

Vu le programme prévisionnel de travaux adopté lors du Comité du 9 septembre 2024,

Considérant qu'il convient d'actualiser ce programme selon tableau ci-après,

TE FLANDRE - Comité Syndical du 28/11/2024 - Programme prévisionnel Station de recharge pour VAE 2025			
Collectivité	Localisation	Nombre PDC	Montant prévisionnel HT
Boeschèpe	A définir	2	2 500,00 €
Killem	A définir	2	2 500,00 €
Le Doulieu	A définir	2	2 500,00 €
Steenvoorde	1 Rue de Poperinghe	2	2 500,00 €
Wormhout	A définir	2	2 500,00 €
		10	12 500,00 €

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter l'actualisation du programme prévisionnel de travaux, selon le tableau,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
 Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
 Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique de MICHEL DECOOL
 Le 11/12/2024 à 08:44:26 CET
 SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
 Le 10/12/2024 à 14:32:10 CET
 SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D19
Objet :	Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux pour le stations de recharge pour vélos et trottinettes électriques
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D19-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	962 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D19 _ IRVE _ Actualisation prog pr__v trvx stations v__los trottinettes _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D19-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	336.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 15h47min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 15h56min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 16h10min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 16h11min07s	Reçu par le MI le 2024-12-17

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D20 - Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegheem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN
M. Didier ROUSSEL

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM
ESQUELBECCQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL
M. Benoit LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM

M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAELE, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D20 - Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025

Exposé et proposition – Rapport de M Christian DELASSUS, Vice-Président :

Vu le Schéma Directeur des IRVE (SD IRVE) adopté,

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'installation de bornes IRVE,

Vu le programme prévisionnel de travaux adopté par le Comité syndical le 9 septembre 2024 pour l'année 2025,

Considérant qu'il convient d'actualiser le programme prévisionnel de travaux 2025 selon tableau ci-après,

TE FLANDRE - COMITE SYNDICAL DU 28/11/2024 - PROGRAMME PREVISIONNEL IRVE 2025				
COMMUNE / LOCALISATION	ETAT	MODELE IRVE	NOMBRE DE PDC	MONTANT PREVISIONNEL HT
Drincham / La Place - Parking de l'Eglise	étude réalisée	E-Premium	2	25 000,00 €
Esquelbecq / Parking rue d'Arnèke (à valider réseau)	attente retour commune	E-Premium	2	25 000,00 €
Flêtre / Parking - Contour de l'Eglise	étude réalisée	E-Smart Double	2	16 000,00 €
Killem / Parking rue Saint-Michel	projet validé	E-Premium	2	25 000,00 €
Le Doulieu / Parking de la salle des fêtes	repport	E-Premium		
Noordpeene / Parking - La Place	repport	E-Smart		
Oost-Cappel / Parking salle des fêtes	ANNULE	E-Premium		
Oudezeele	en étude	E-Premium	2	25 000,00 €
Oxelaere / Parking Maison Médicale	suspendu	2 x E-Smart	2	16 000,00 €
Pitgam / La Place - à valider	en étude	E-Premium	2	25 000,00 €
Steenvoorde / Parking des jardins familiaux - Rue de Watou	installation janvier 2025	E-Premium	2	25 000,00 €
CACF - Strazeele / Parking de la gare - 18 Rue Jacques Dambrine	attente retour CACF	2 x E-Smart	2	26 000,00 €
West-Cappel / Parking de la nouvelle Mairie	en étude	E-Premium	2	25 000,00 €
Wormhout / Allée des Fleurs	en commande	E-Premium	2	25 000,00 €
Wormhout / Salle Robert Deldicque - Ecole	en commande	E-Smart	1	8 000,00 €
Wormhout / Salle des fêtes (Briqueterie)	en commande	E-Smart	1	8 000,00 €
Wormhout / Place du Général de Gaulle	en commande	E-Smart	1	8 000,00 €
TOTAL			25	282 000,00 €

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter l'actualisation du programme prévisionnel de travaux, selon le tableau,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
 Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
 Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique de MICHEL DECOOL
 Le 11/12/2024 à 08:42:42 CET
 SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
 Le 10/12/2024 à 14:32:09 CET
 SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D20
Objet :	Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D20-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	899 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D20 _ IRVE _ Actualisation prog pr__v trvx 2025 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D20-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	583.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 15h55min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 16h03min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 16h14min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 16h14min33s	Reçu par le MI le 2024-12-17

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D21 - Compétence IRVE : Convention avec la CCFL pour le déploiement de bornes en maîtrise d'ouvrage déléguée

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECCSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D21 - Compétence IRVE : Convention avec la CCFL pour le déploiement de bornes en maitrise d'ouvrage déléguée

Exposé et proposition – Rapport de M Arnaud DEVILLEZ, Vice-Président :

La CC Flandre Lys exerce la compétence IRVE depuis plusieurs années. Elle a adopté un Schéma Directeur SD IRVE commun avec le TE Flandre.

La CCFL rencontre actuellement, des difficultés dans le déploiement de bornes IRVE. Dans ce cadre, elle a sollicité l'accompagnement du TE Flandre afin d'accompagner ce déploiement.

Le TE Flandre réalisera le déploiement des bornes IRVE selon le tableau en annexe par maitrise d'ouvrage déléguée.

Il est proposé au Comité :

- d'autoriser le Président du TE Flandre à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le Président de la CC Flandre Lys
- d'autoriser M le Président à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:40:38 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:32:07 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D21
Objet :	Compétence IRVE : Convention avec la CCFL pour le déploiement de bornes en maitrise d'ouvrage
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Amenagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D21-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D21 _ IRVE _ Convention CCFL d__ploiement bornes IRVE maitrise d_ouvrage d__l__gu__e _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D21-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	314 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D21 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D21-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	258.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 16h01min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 16h08min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 16h17min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 16h18min06s	Reçu par le MI le 2024-12-17

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D22 - Compétence IRVE : Convention d'Entente avec la CCHF pour le déploiement de bornes sur l'aire de covoiturage de Holque

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBEQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECCSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAELE, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°28112024 / D22 - Compétence IRVE : Convention d'Entente avec la CCHF pour le déploiement de bornes sur l'aire de covoiturage de Holque

Exposé et proposition – Rapport de M Arnaud DEVILLEZ, Vice-Président :

Dans le cadre du déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques IRVE prévu en Flandre, la CC Hauts de Flandre souhaite installer des bornes de recharge sur l'aire de covoiturage d'Holque.

Dans un souci de mutualisation, de rationalisation et d'optimisation du service pour l'utilisateur, la CCHF souhaite que le TE Flandre installe et gère les bornes installées sur l'aire de covoiturage de Holque.

Il est proposé d'autoriser le Président du TE Flandre à conclure une convention avec le Président de la CCHF pour la gestion et l'installation de ces bornes de recharges publiques situées sur l'aire de covoiturage de Holque.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:38:46 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:32:01 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Convention d'entente entre la Communauté de Commune des Hauts de Flandre (CCHF) et le Territoire d'Énergie Flandre (TE FLANDRE) pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'Aire de Covoiturage de HOLQUE

Entre,

La Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF), représentée par M André FIGOUREUX, Président, autorisé aux présentes par une délibération/décision en date du .././.... .

Et

Le Territoire d'Énergie Flandre (TE FLANDRE), représenté par M Michel DECOOL, Président, autorisé aux présentes par une délibération en date du .././.... .

Etant exposé que :

La CCHF souhaite l'installation de bornes et une mise en cohérence de l'implantation de ces bornes par rapport au projet de développement des transports via l'Aire de covoiturage de Holque.

IL A ETE CONVENU CE QU'IL EN SUIT :

Article 1 – Objet de la présente Convention

Dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de préserver la qualité de l'air, le TE FLANDRE et la CCHF soutiennent le développement de la mobilité électrique et veulent mettre en place des bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables assurant un maillage du territoire.

Dans le cadre de l'entente constituée entre le TE FLANDRE et la CCHF, il est convenu que la CCHF confie au TE FLANDRE l'installation et l'exploitation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques, sur l'Aire de covoiturage de Holque, dans les conditions définies ci-après.

Le TE Flandre disposera de marchés pour mettre en place des bornes, les exploiter et les superviser et mettra en place des accords d'itinérance avec différents opérateurs permettant l'interopérabilité de ces bornes pour les utilisateurs français et européens. Pour la réussite du maillage en Flandre, il est important que ces bornes soient harmonisées.

Article 2 – Description des prestations

Le TE FLANDRE réalisera pour le compte de la CCHF les prestations suivantes :

- Installation et mise en service de deux bornes de 3 à 22 kW type normale accélérée comprenant la fourniture et la pose de ces bornes, la signalisation et le raccordement électrique
- Maintenance supervision et monétique de ces bornes

Article 3 – Aspects financiers

Le TE FLANDRE répercutera à la CCHF les dépenses des travaux et prestations issues des marchés.

Investissement :

L'investissement pour l'installation des bornes sera réalisé par le TE FLANDRE sous mandat de maîtrise d'ouvrage pour le compte de la CCHF.

Le montant prévisionnel du chantier est estimé à :

- 00.00 €TTC (ou 00.00 €HT) pour l'étude préalable à l'implantation de ces bornes
- 00.00 €TTC (ou 00.00 €HT) pour la fourniture et pose des 2 bornes E-SMART 1 PDC
- 00.00 €TTC (ou 00.00 €HT) pour le raccordement électrique de ces 2 bornes

Soit un total de 00.00 €TTC (ou 00.00 €HT)

La CCHF s'engage à verser les sommes dues au TE FLANDRE dès réception du titre de recette.

Maintenance et supervision :

La maintenance, supervision de ces bornes ainsi que les achats d'électricité sont pris en charge par le TE Flandre et répercutés annuellement à la CCHF.

Le cas échéant, les recettes des usagers des bornes sont perçues par le TE Flandre et reversées intégralement à la CCHF (sous forme d'un état annuel récapitulatif des dépenses et recettes).

Subventions :

Le TE FLANDRE bénéficie pour cette installation de subventions :

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 20% du montant HT de la fourniture et pose des bornes soit 00.00 €
- Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) à hauteur de 24% du montant HT de la fourniture et pose des bornes soit 00.00 €

Soit un total de 00.00 €HT

Le TE FLANDRE s'engage à reverser les subventions perçues à la CCHF.

Le reste à charge est donc estimé à 00.00 €TTC (ou 00.00 €HT).

Article 4 – Certificats d’Economies d’Energie (CEE)

La CCHF cède au TE FLANDRE l’ensemble des CEE générés par ce projet.
Le TE FLANDRE les valorisera et en sera le seul bénéficiaire.

Article 5 – Durée de la convention

La convention est conclue pour une durée illimitée.
Elle pourra être dénoncée par délibérations conjointes des parties signataires.

Article 6 – Disjonctions diverses

La maintenance supervision annuelle assurée par le TE FLANDRE ne comprends pas dans le prix de base annoncé les réparations diverses et à entreprendre pour pallier à des défaillances de composants des bornes, d’actes de vandalisme, des dégâts liés à la foudre ou autres surcharges électriques, ni le renouvellement le cas échéant de l’ensemble ou partie du matériel posé.

Ces prestations supplémentaires pourront être réalisées par le TE FLANDRE et ses entreprises après acceptation de la CCHF et feront l’objet d’un remboursement au TE FLANDRE.

Article 7 – Litiges

En cas de litige dans le cadre de l’application de la présente convention, les parties s’engagent à rechercher un accord amiable.

Le cas échéant, le litige devra être porté devant la juridiction administrative.

A, le/...../.....

Pour la CCHF	Pour le TE FLANDRE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:38:55 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:32:06 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D22
Objet :	Compétence IRVE : Convention d'Entente avec la CCHF pour le déploiement de bornes sur l'aire de covoiturage de Holque
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D22-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D22 _ IRVE _ Convention CCHF d__ploiement bornes IRVE covoiturage Holque _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D22-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	305.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D22 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D22-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	330.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 16h18min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 16h24min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 16h24min37s	Transmis au MI

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D23 - Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBEQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECCSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D23 - Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025

Exposé et proposition – Rapport de M Jérôme VERMERSCH, Vice-Président :

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux de rénovation et création d'éclairage public,

Vu le programme prévisionnel de travaux pour 2025 adopté lors du Comité du 9 septembre 2024,
Considérant qu'il convient d'actualiser le programme prévisionnel de travaux selon tableau repris en annexe de la présente délibération,

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter l'actualisation du programme prévisionnel de travaux pour l'année 2025, selon le tableau en annexe,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/12/2024 à
08:36:48 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 10/12/2024 à
14:29:35 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

TE FLANDRE COMITE SYNDICAL DU 28 nov 2024 - ACTUALISATION PROGRAMME PREVISIONNEL EP 2025

Commune	Adresse	Calendrier	Estimation (HT)	Estimation (TTC)
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUES DE SAINT-OMER, BOURBOURG, 7 PLANETES ET HAMEAUX	1er trimestre 2025	34 000,00 €	40 800,00 €
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE CASSEL ET RUE DU MIDI	1er trimestre 2025	25 000,00 €	30 000,00 €
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (plusieurs phases)	2024-2025	1 900 000,00 €	2 280 000,00 €
BAVINCHOVE	AJOUT D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE PASSAGE PIETON ROUTE DE SAINT-OMER	2025	3 100,00 €	3 720,00 €
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE ET MISE EN VALEUR DES 2 TOURS	1er semestre 2025	697 000,00 €	836 400,00 €
BERGUES	CREATION DE MISE EN VALEUR DE L'HOTEL DE VILLE ET DU MONUMENTS AUX MORTS	2e semestre 2025	120 000,00 €	144 000,00 €
BERTHEN	CREATION D'UN FEU TRICOLORE RD10	1er trimestre 2025	37 000,00 €	44 400,00 €
BERTHEN	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DE L'ABBAYE	2025	44 000,00 €	52 800,00 €
BROXEELE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES	2025	40 000,00 €	48 000,00 €
CAPPELLE-BROUCK	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING IMPASSE DU PRESBYTERE	1er semestre 2025	39 000,00 €	46 800,00 €
CAPPELLE-BROUCK	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE RUE DU PONT L'ABBESSE	1er semestre 2025	4 200,00 €	5 040,00 €
CAPPELLE-BROUCK	RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU PONT L'ABBESSE	1er semestre 2025	1 850,00 €	2 220,00 €
CCFL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ZAC DES PACAUX MERVILLE	2025	87 000,00 €	104 400,00 €
EECKE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC PETITE ROUTE DE STEENVOORDE	2024	680,00 €	816,00 €
FLÊTRE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC IMPASSE DU MONT DES CATS	2025	11 700,00 €	14 040,00 €
FLEURBAIX	CREATION D'UN FEU TRICOLORE SUR PASSAGE PIETON	2025	30 000,00 €	36 000,00 €
FLEURBAIX	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC PHASE 2	4e trimestre 2024	36 200,00 €	43 440,00 €
GODEWAERSVELDE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES	1er semestre 2025	180 000,00 €	216 000,00 €
HONDSCHOOTE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES	2025	350 000,00 €	420 000,00 €
LAVENTIE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE RUE DE LILLE	4e trimestre 2024	8 000,00 €	9 600,00 €
LAVENTIE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DES MESANGES, RSD GUYNEMER, PHASE 2	4e trimestre 2024	25 000,00 €	30 000,00 €
LE DOULIEU	RENOVTION D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2025	137 000,00 €	164 400,00 €
LEDERZEELE	RENOVTION D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	1er semestre 2025	38 000,00 €	45 600,00 €
LOOBERGHE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LANTERNES TYPE "BOULE" DIVERS RUES, HAMEAUX DU ROSENDAEL ET PARKING DE LA MEDIATHEQUE	4e trimestre 2024	44 000,00 €	52 800,00 €
METEREN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC TOUTE LA COMMUNE (sauf la place)	2024-2025	450 000,00 €	540 000,00 €
MERCKERGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN, HAMEAU DE LYNCK	2e semestre 2025	75 000,00 €	90 000,00 €
OCHEZEELE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE SAINT OMER	1er trimestre 2025	34 000,00 €	40 800,00 €
OXELAERE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING MAISON MEDICAL	2025	25 000,00 €	30 000,00 €
PITGAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DU SPREY, ET LOTISSEMENT	2025	20 000,00 €	24 000,00 €
QUAEDYPRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2024 -2025	130 000,00 €	156 000,00 €
SAINT JANS CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - PHASE 2	2024	80 000,00 €	96 000,00 €
SAINT-MOMELIN	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE NIEURLET	2025	3 100,00 €	3 720,00 €
STEENBECQUE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, RUE D'AIRE ET RUE DE L'EGLISE	1er trimestre 2025	94 000,00 €	112 800,00 €
STEENBECQUE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2024	225 000,00 €	270 000,00 €
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DE LA MISE EN VALEUR DE L'EGLISE Phase 2	1er trimestre 2025	15 000,00 €	18 000,00 €
STEENWERCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - CROIX DU BAC	2024-2025	80 000,00 €	96 000,00 €
STEENWERCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA GARE	2024-2025	100 000,00 €	120 000,00 €
VOLCKERINCKHOVE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUELLE DES BICHES	1er semestre 2025	1 750,00 €	2 100,00 €
WULVERDINGHE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES	1er semestre 2025	30 000,00 €	36 000,00 €
ZERMEZEELE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DU LOTISSMEENT	2e semestre 2025	5 500,00 €	6 600,00 €
ZUYTPEENE	RENOVATION D ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DU MOULIN	2e semestre 2025	7 500,00 €	9 000,00 €
			5 268 580,00 €	6 322 296,00 €



Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:30:59 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE



Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
09:36:58 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D23
Objet :	Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D23 _ EP_ Actualisation prog pr__v trvx 2025 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	307.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe D23 _ sign__.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D23-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	241.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2024 à 10h45min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2024 à 10h45min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2024 à 10h45min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 décembre 2024 à 10h46min04s	Reçu par le MI le 2024-12-13

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D24 - Compétence Eclairage Public : Conventions tripartites avec la CCFL - Fonds de concours pour des travaux d'éclairage public à Merville et Haverskerque

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBEQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK

M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE

M. Christian THIBAUT
M. Jules MONSTERLEET
M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

VIEUX BERQUIN
VOLCKERINCKHOVE
WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D24 - Compétence Eclairage Public : Conventions tripartites avec la CCFL- Fonds de concours pour des travaux d'éclairage public à Merville et Haverskerque

Exposé et proposition – Rapport de M Jérôme VERMERSCH, Vice-Président :

Vu la délibération 2022D224 de la CCFL sur le règlement administratif et financier des fonds de concours,

Considérant que le TE FLANDRE va réaliser des travaux de rénovation de l'éclairage public sur les Communes de Merville et Haverskerque,

Considérant que ces travaux entrent dans le cadre du plan climat PCAET de la CCFL au titre notamment de la diminution des consommations d'énergie et la réduction des nuisances lumineuses,

Considérant que la CC Flandre Lys dispose d'un fond de concours qui vise à encourager les communes du territoire à entreprendre des travaux notamment des travaux visant à accélérer la transition énergétique sur son territoire,

Considérant les délibérations concordantes des 2 communes et de la CC Flandre Lys et la présente délibération,

Considérant que le fonds de concours versé par la CC Flandre Lys viendra en déduction du reste à charge communal,

Il est proposé au Comité du TE FLANDRE d'autoriser le Président du TE Flandre à signer une convention tripartite entre la commune, le TE FLANDRE et la CCFL afin que le TE Flandre puisse bénéficier d'une aide financière de la part de la Communauté de Commune Flandre-Lys dans les conditions exposées dans la présente délibération.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:29:21 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:28:11 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
09:35:44 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D24
Objet :	Compétence Eclairage Public : Conventions tripartites avec la CCFL - Fonds de concours pour des travaux d'éclairage public à Merville et Haverskerque
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.8 - Fonds de concours
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	975 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D24 _ EP_ Conv tripartites CCFL Merville Haverskerque _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	341.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 16h23min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 16h34min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 16h34min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 16h34min58s	Reçu par le MI le 2024-12-17

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D25 - Compétence Eclairage Public : Ancrages en façade pour l'éclairage public

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN
M. Didier ROUSSEL

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM
ESQUELBECCQ

M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL
M. Benoît LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM
M. Daniel DESCHODT	Délégué titulaire	WATTEN

M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D25 - Compétence Eclairage Public : Ancrages en façade pour l'éclairage public

Exposé et proposition – Rapport de M Jérôme VERMERSCH, Vice-Président :

La mise en œuvre du projet du renouvellement de l'éclairage public sur le territoire du TE Flandre va nécessiter la pose de supports d'ancrages pour la ligne d'alimentation de l'éclairage public et les lanternes en façades de bâtiments privés. Les villes concernées sont les communes ayant transféré la compétence éclairage public option A ou B.

La procédure d'ancrage en façade est prévue par le code de la voirie routière (articles L 171-2 à L 171-11). En outre, l'article L 173-1 du code de la voirie routière, précise que « les articles L 171-2 à L 171-22 sont applicables, sur délibération de leur assemblée, [...] aux établissements publics de coopération intercommunale [...] compétents en matière [...] d'éclairage public ».

Ainsi, pour que le TE Flandre puisse procéder aux ancrages en façade privée, il est nécessaire de prendre une délibération permettant d'appliquer les dispositions du code de la voirie routière

(L 171-2 à L 171-11) sur le territoire du TE Flandre pour les ancrages en façades des câbles électriques et luminaire pour l'éclairage public.

Il est précisé que les articles L 171-2 à L 171-11 traitent notamment de la possibilité d'établir des ancrages sur des immeubles riverains donnant sur la voie publique (L 171-4), soit suite à une autorisation amiable des propriétaires, soit suite à une autorisation administrative (L 171-8) prise à la suite d'une enquête publique (L 171-7).

Il est proposé au comité : l'application au territoire du TE Flandre des dispositions L 171-2 à L 171-11 du code de la voirie routière relatives à l'installation de supports en façade privés des ancrages pour les lignes aériennes et supports d'éclairage public en application de l'article L 171-3 du code de la voirie routière.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:26:34 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
09:34:38 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D25
Objet :	Compétence Eclairage Public : Ancrages en façades pour l'éclairage public
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D25-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	899 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D25 _ EP_ Ancrages en fa__ade _ sign__e .pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D25-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	311.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 décembre 2024 à 17h03min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 décembre 2024 à 17h05min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 décembre 2024 à 17h05min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 décembre 2024 à 18h01min06s	Reçu par le MI le 2024-12-17

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D26 - Eclairage des terrains de sports : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECCQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECCSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D26 - Eclairage des terrains de sports : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025

Exposé et proposition – Rapport de M Arnaud DEVILLEZ, Vice-Président :

Vu la délibération du 13 octobre 2022 relative à la maîtrise d'ouvrage déléguée concernant l'éclairage des terrains de sports extérieurs,

Vu les demandes des communes,

Vu la délibération du Comité du 9 septembre 2024 relative au programme prévisionnel 2025 de travaux concernant l'éclairage extérieur des terrains de sports,

Considérant qu'il convient d'actualiser ce programme de travaux 2025 selon tableau ci-après :

Commune	Adresse	Etat	Montant € HT
BAILLEUL	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE	Validé travaux 2025	45 245 €
BAILLEUL	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN FOOTBALL EN HERBE	Validé travaux 2025	85 175 €
BAILLEUL	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN DE RUGBY	Validé travaux 2025	54 965 €
BAMBEQUE	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	53 000 €
BAVINCHOVE	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	49 816 €
BROUCKERQUE	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	37 500 €
CASSEL	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	34 588 €
LAVENTIE	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL DU COSEC	Validé travaux 2025	50 000 €
LEDERZEELE	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	27 473 €
MERVILLE	RENOVATION ECLAIRAGE DU TERRAIN SYNTHETIQUE DE FOOTBALL RUE BARRA	Attente retour commune	45 000 €
RENESECURE	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	90 000 €
RUBROUCK	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	37 000 €
SAINT-JANS-CAPPEL	CREATION ECLAIRAGE SPORTIF DU STADE	Attente retour commune	80 000 €
ZEGERSCAPPEL	RENOVATION ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL	Attente retour commune	40 855 €
		Total	730 617 €

Il est proposé à l'Assemblée de :

- Valider l'actualisation du programme prévisionnel 2025 repris dans le tableau de synthèse
- Autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les communes concernées en application de la délibération du 13 octobre 2022 et du modèle de convention en annexe.

Il est précisé qu'en matière de travaux d'investissement ou de maintenance, relatifs à l'éclairage des terrains de sports extérieurs, la commune demandeuse prend en charge 100% du montant TTC du chantier, ainsi que les frais de gestion.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:24:38 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
09:33:10 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D26
Objet :	Eclairage des Terrains de sports : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D26-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	916 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D26 _ ETS _ Actualisation Prog pr__v trvx 2025 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D26-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	361.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2024 à 10h02min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2024 à 10h17min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2024 à 10h17min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2024 à 10h18min04s	Reçu par le MI le 2024-12-20

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D27 - Transition énergétique et Maîtrise de la Demande en Énergie : Projet en Autoconsommation Collective de Cœur de Flandre Agglomération à Hazebrouck

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegthem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM

M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBEQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECCSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL

M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D27 - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Projet en Autoconsommation Collective de Cœur de Flandre Agglomération à Hazebrouck

Exposé et proposition – Rapport de M Hervé DELVA, Vice-Président :

Le projet consiste en la mise en place d'une opération d'autoconsommation collective d'électricité entre le TE Flandre, la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre (CACF) et la Commune d'Hazebrouck, à partir des panneaux photovoltaïques situés sur des toitures de bâtiments appartenant à la CACF.

L'opération est réglementairement possible avec plusieurs bâtiments et points de livraisons voisins situés dans un rayon de 2km, notamment :

- Bâtiments communaux et intercommunaux,
- PDL relatif aux bornes IRVE du TE Flandre et bâtiment du TE Flandre, situés à Hazebrouck,
- PDL relatifs aux bâtiments communaux de la ville d'Hazebrouck.

Il s'agit pour la CACF d'autoconsommer une part de l'électricité produite et de céder l'excédent au TE FLANDRE et à la ville d'Hazebrouck, par le biais d'accords passés avec eux.

Il est précisé que l'Association Territoire d'énergie Flandre solaire réalisera la mission de PMO (personnel morale organisatrice) prévue au Code de l'énergie.

Il est proposé au Comité :

- de valider l'opération d'autoconsommation telle que présentée dans la délibération
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:23:07 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
09:31:49 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D27
Objet :	Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Projet en Autoconsommation Collective de Coeur de Flandre Agglomération à Hazebrouck
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D27-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	972 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D27 _ TE MDE _ Projet AAC Coeur Fldre Agglo Hazebrouck _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D27-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	320.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2024 à 10h08min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2024 à 10h24min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2024 à 10h25min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2024 à 10h25min21s	Reçu par le MI le 2024-12-20

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024
Délibération N° 28112024 / D28 - Transition énergétique et
Maitrise de la Demande en Energie : Programmes ACTEE 2 SEQUOIA 1
AF7(solde), ACTEE 2 PEUPLIER AF5(solde) et ACTEE 2 SEQUOIA 3 AF5(solde) -
Aide spécifique pour les frais de Maitrise d'oeuvre

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBEQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM

Mme Murielle FERYN	Déléguee titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBEQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguee titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguee titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguee titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguee titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECXSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERA EVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguee titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguee titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguee titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguee titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE

M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

**Délibération N° 28112024 / D28 - Transition énergétique et Maitrise de la
Demande en Energie : Programmes ACTEE 2 SEQUOIA 1 AF7(solde), ACTEE 2
PEUPLIER AF5(solde) et ACTEE 2 SEQUOIA 3 AF5(solde) - Aide spécifique pour
les frais de Maitrise d'oeuvre**

Exposé et proposition – Rapport de M Hervé DELVA, Vice-Président :

Par délibération en date du 11 Février 2021, le Comité syndical a fixé les modalités de déclinaison opérationnelle du programme ACTEE 1 et ACTEE 2.

Par avenant, la FNCCR a octroyé un fond complémentaire au TE Flandre dans le cadre de l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics. Ce fond concerne la prise en charge d'une partie des dépenses de maîtrise d'œuvre.

Il est proposé au Comité syndical :

- de valider le principe de reversement aux Communes selon les tableau ci-après :

Frais de maîtrise d'œuvre financés par ACTEE 2 - Sequoia 1 - AF7 SOLDE

Commune - bâtiment concerné	Montant à reverser à la commune
BIERNE : groupe scolaire Joseph Lepretre	743,30 €
FLEURBAIX : école franche terre	11 188,76 €
LA GORGUE : mairie	3 122,54 €
LESTREM : mairie	5 738,69 €
LOOBERGHE : médiathèque et locaux périscolaires	2 371,57 €
NEUF BERQUIN : restaurant scolaire	18 889,02 €
PITGAM : complexe mairie/école	1 121,27 €
REXPOEDE : centre social	2 574,33 €
WORMHOUT : mairie et salle des aînés	21 943,59 €
	67 693,07 €

Frais de maîtrise d'œuvre financés par ACTEE 2 - PEUPLIER- AF5 SOLDE

Commune - bâtiment concerné	Montant à reverser à la commune
BERGUES : Hôtel de Ville	9 788,81 €
	9 788,81 €

Frais de maîtrise d'œuvre financés par ACTEE 2 - Sequoia 3 - AF5 SOLDE

Commune - bâtiment concerné	Montant à reverser à la commune
CAPPELLE-BROUCK : presbytère	6 624,00 €
WARHEM : crèche/multi-activités	23 478,00 €
	30 102,00 €

- d'autoriser le Président du TE Flandre à signer avec les Maires des Communes concernées, une convention. Il est précisé que les reversements auront lieu lorsque le TE Flandre aura perçu les sommes de la part de la FNCCR.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:21:28 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
09:30:16 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D28
Objet :	Transition Energétique et MDE : Programme ACTEE 2 SEQUOIA 1 AF7 (solde) - ACTEE 2 PEUPLIER AF5 (solde) et ACTEE 2 SEQUOIA 3 AF5 (solde) - Aide spécifique pour les frais de Maitrise d'oeuvre
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.8 - Fonds de concours
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D28-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D28 _ TE MDE _ Prog ACTEE _ aide sp__cifique frais maitrise d_oeuvre _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D28-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	381.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2024 à 10h14min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2024 à 10h31min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2024 à 10h31min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2024 à 10h41min49s	Reçu par le MI le 2024-12-20

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D29 - Transition énergétique et Maîtrise de la Demande en Énergie : Avis sur la consultation publique relative à l'implantation d'un EPR à Gravelines

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegthem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBEQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM

M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL
M. Benoît LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM

M. Daniel DESCHODT	Délégué titulaire
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire
Mme Myriam DECLERCK	Déléguée titulaire
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire
Mme Céline GROYSILLIER	Déléguée suppléant
M. Philippe PERRIN	Délégué titulaire
M. Jean-Paul FOURNIER	Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAELE, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D29 - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Avis sur la consultation publique relative à l'implantation d'un EPR à Gravelines

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL, Président :

Une Consultation est en cours via la commission nationale du débat public.

En application de sa stratégie énergétique le TE Flandre est

- favorable à une énergie bas carbone,
- à un cout raisonnable pour les entreprises, les collectivités et les particuliers,

Le TE Flandre est sensible à :

- un mix énergétique
- une production d'énergie locale, équilibrée et adaptée aux usages

Le TE Flandre souhaite rappeler que ce projet d'envergure aura des répercussions non négligeables sur son territoire, notamment par l'accueil de populations et la gestion des services y afférents, il souhaite que le projet soit gagnant/ gagnant pour la Flandre

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:18:59 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
09:28:33 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D29
Objet :	Transition Energétique et MDE : Avis sur la consultation publique relative à l'implantation d'un EPR à Gravelines
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D29-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	939 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D29 _ TE MDE _ Avis consultation publique EPR Gravelines _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D29-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	313.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2024 à 10h50min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2024 à 11h15min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2024 à 11h15min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2024 à 11h15min27s	Reçu par le MI le 2024-12-20

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024 / D30 - Compétence Télécom

Numérique : Déploiement du réseau bas débit Lora pour le pilotage des objets connectés

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdegheem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Romain PRIN
M. Jean-François COLAU
M. Didier CLEENEWERCK
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Patrick MORDACQ
M. Laurent DENIS
M. Michel DIACRE
Mme Christine KIECKEN
Mme Bernadette POPELIER
M. Michel DOLLEZ
M. Vincent PAUWELS
M. Jean STERCKEMAN
M. Olivier LOEWENGUTH
M. Jean-Luc SCHRICKE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
M. Frédéric PENET
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECKE
BAVINCHOVE
BERGUES
BERGUES
BERTHEN
BIERNE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROXEELE
BROXEELE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
DRINCHAM
ERINGHEM
ERINGHEM

M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECCLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Patrice LAUWERIE	Délégué titulaire	WALLON CAPPEL
M. Benoit LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM

M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAELE, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024 / D30 - Compétence Télécom Numérique : Déploiement du réseau bas débit Lora pour le pilotage des objets connectés

Exposé et proposition – Rapport de Mme Anne VANPEENE, Vice-Présidente :

Le Syndicat mixte numérique la fibre 59/62 a fait le choix de déployer un réseau LORA (bas débit) sur son territoire,

Dans ce cadre, le Syndicat mixte numérique la fibre 59/62 et son délégataire se rapprocheront des communes concernées par l'implantation des PER, afin de convenir de convention d'occupation.

Concernant l'utilisation du dispositif déployé, le Syndicat mixte Numérique propose et envisage plusieurs cas d'usage visant à piloter des services liés à l'eau, les déchets, l'énergie.

Le TE Flandre souhaite réaliser quelques expérimentations concrètes sur les missions suivantes : pilotage en éclairage public, éclairage des terrains de sport extérieurs, chaufferies et éclairages des bâtiments publics. Cette expérimentation pourra être complétée, dans le cadre de l'entente

Territoire d'énergie Hauts de France, par une expérimentation du projet USED A ROC (projet de déploiement d'objets connectés pilotés par le syndicat d'énergie de l'Aisne USED A).
L'expérimentation sera réalisée en accord avec la ou les communes expérimentales.

Il est proposé au Comité :

- De prendre acte du projet de déploiement d'un réseau LORA porté par le Syndicat mixte numérique la fibre 59/62
- De donner un accord de principe pour lancer une expérimentation telle qu'exposée dans la présente délibération

Adoption :

Adoption :

La proposition est adoptée avec :

Votants : 109

Pour : 108

Abstention : 1 (M. Régis VERBEKE commune de Nieurllet)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 13/12/2024 à
08:16:54 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 12/12/2024 à
09:22:09 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D30
Objet :	Compétence Télécom Numérique : Déploiement du réseau bas débit Lora pour le pilotage des objets
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D30-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	932 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D30 _ TE MDE _ D__ploiement R__seau Lora _ sign__e .pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D30-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	320.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2024 à 10h54min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2024 à 11h21min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2024 à 11h21min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2024 à 11h21min40s	Reçu par le MI le 2024-12-20

COMITE SYNDICAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Délibération N° 28112024/ D31 - Administration Générale : Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau

Le 28 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 20/11/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice* au jour de la séance : 194

*Dans l'attente du remplacement de Mme N. STRUYS, déléguée titulaire de Pradelles et de Mme D. MALESYS, déléguée titulaire de Terdeghem, ayant démissionné.

PRESENTS : 98 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Romain PRIN	Délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Didier CLEENEWERCK	Délégué titulaire	BERTHEN
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Michel DIACRE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Christine KIECKEN	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	Délégué suppléant	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	Délégué titulaire	BROXEELE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM

Mme Murielle FERYN	Délégue titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Dominique BENIAC	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Serge VANECLLOO	Délégué titulaire	FLEURBAIX
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Délégue titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Thierry WILST	Délégué suppléant	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Daniel THAMIRY	Délégué suppléant	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Jean-Claude BERNARD	Délégué suppléant	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
Mme Bernadette DELANGUE	Délégue titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Délégue titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Délégue titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis DELFLY	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Emmanuel WECKSTEEN	Délégué titulaire	METEREN
M. Dominique PONSEEL	Délégué suppléant	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Arnaud GUERIN	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	Délégue titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Délégue titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Délégue titulaire	STEENVOORDE
M. Mark MAZIERES	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Délégue titulaire	STRAZEELE
M. Christian THIBAUT	Délégué titulaire	VIEUX BERQUIN

M. Jules MONSTERLEET
M. Patrice LAUWERIE
M. Benoit LAURENT
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
M. Patrice LECLAIRE
Mme Anne VANPEENE
Mme Myriam DECLERCK
M. Vincent DELMOTTE
Mme Céline GROYSILLIER
M. Philippe PERRIN
M. Jean-Paul FOURNIER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

VOLCKERINCKHOVE
WALLON CAPPEL
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 11

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Guy PRUVOST, délégué titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Henri RAMAUT, délégué titulaire de EECKE a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Vincent PAUWELS
Mme Carole DELAIRE, déléguée titulaire de STEENBECQUE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Jean-Michel CARDINAEL, délégué titulaire de WEST CAPPEL a donné pouvoir à M. Patrice LECLAIRE
M. Samuel FLAMEN, délégué titulaire de WYLDER a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
Mme Catherine CLICTEUR, déléguée titulaire de WYLDER a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Franck RICHARD, délégué titulaire de ZEGERSCAPPEL a donné pouvoir à M. Michel DIACRE

VOTANTS : 109

Présence de Monsieur Ludovic SAMSOEN, Adjoint de TERDEGHEM

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 28112024/ D31 - Administration Générale : Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL, Président :

En application de la délibération du Comité en date du 31 juillet 2020, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du TE Flandre.

Date	Nature	Objet
20/08/2024	MDE	Délibération du Bureau syndical : Appel à projets MDE 2024 1 ^{ère} vague - Attribution des aides pour la rénovation des bâtiments publics et attribution des aides pour programme solaire
20/08/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Modification du tableau des effectifs - création d'un poste de Technicien
20/08/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Actualisation des délibérations relatives au RIFSEEP
23/09/2024	Marchés Publics	Décision du Président : étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur sur la commune d'Estaires
23/09/2024	Transition énergétique	Décision du Président : Actualisation de l'étude de planification énergétique du TE Flandre - Appel à manifestation d'intérêt EFFICACITY (FNCCR)
23/09/2024	Subvention	Décision du Président : Accompagnement pour la prévention et la lutte contre la précarité énergétique - Trophées EDF Solidarité au cœur des régions
26/09/2024	Marchés Publics	Délibération du Bureau syndical : Attribution du marché de maintenance, entretien et géoréférencement Eclairage Public/Feux tricolores/IRVE/Armoires numériques en 2 lots
26/09/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste Adjoint Administratif
26/09/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Panier de Noël
30/09/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Etude de faisabilité en remplacement d'une chaudière fioul à l'école Le Petit Prince d'Oudezeele par l'entreprise ECOBAT Ingénierie
02/10/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Contrat d'abonnement au logiciel graphique CANVA

09/10/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Contrôle mécanique éclairage sportif à Bailleul - Entreprise Roch Service
09/10/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Contrôle mécanique éclairage sportif à Laventie - Entreprise Roch Service

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-200036895-20241128-28112024_D31-DE

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 22/12/2024 à
09:00:56 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/12/2024 à
09:34:05 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	28112024_D31
Objet :	Administration Générale : Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-200036895-20241128-28112024_D31-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	918 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__28112024 D31_ AG _ Information sur les D__cisions _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20241128-28112024_D31-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	317.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 décembre 2024 à 12h03min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 décembre 2024 à 12h05min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 décembre 2024 à 12h05min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 décembre 2024 à 12h05min41s	Reçu par le MI le 2024-12-24